

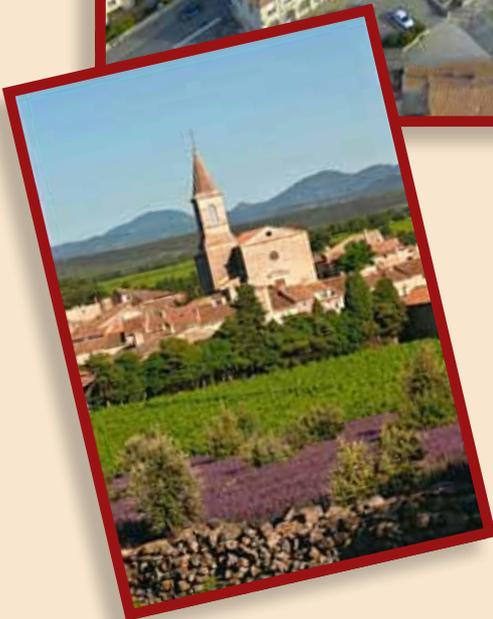


Ville de Taulignan

À la découverte de l'Atelier Musée de la Soie en Drôme Provençale

L'info

Journal Municipal



N° 19 > JUILLET 2023

Le Mot du Maire

*Chères Taulignanaises,
Chers Taulignanais,*

Mes premiers mots iront au Maire de St Brévin les Pins, Monsieur Yannick Morez, à qui je souhaite exprimer mon soutien et ma sympathie. À l'heure où j'écris ces lignes, cet élu courageux a démissionné suite à de graves menaces envers lui-même et sa famille. Une fois de plus, la réalité démontre que ce sont bien les Maires qui sont en première ligne et au contact direct avec nos concitoyens. Quand les élus sont agressés de la sorte, c'est notre démocratie tout entière qui court un grave danger.

Malgré la crise sanitaire qui a marqué nos premiers mois de gouvernance, la guerre en Ukraine, l'inflation puis la crise énergétique et sociale à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés, nous arrivons à l'étape symbolique dans la vie municipale à savoir la mi-mandat.

Ces 6 derniers mois ont été intenses, les réunions de travail se sont enchaînées les unes après les autres pour les nombreux projets de cette année, prévus et non prévus et pour la recherche de financements notamment pour la MARPA, très attendue pour notre village et ses alentours.

Notre département connaît un niveau de sécheresse exceptionnel pour la saison. La période estivale s'annonce difficile en termes de ressources en eau. C'est pourquoi la commune a engagé l'exploration du nouveau forage dans le miocène pour alléger les pompages dans la nappe d'accompagnement du Lez. Les résultats n'ont pas répondu à nos attentes. Peu d'eau a été trouvé cependant la commune a décidé malgré tout d'équiper ce forage même si les résultats sont minimes.

Il est indispensable d'avoir une gestion fine de cette ressource afin que notre population,

le tourisme, les activités économiques et l'agriculture puissent se partager la ressource dont nous disposons. Je ne peux que vous encourager à avoir une utilisation modérée et respectueuse des usages de l'eau.

Parmi les projets 2023, deux d'entre eux sont tournés vers la jeunesse avec la création d'un city stade et l'installation de nouvelles structures de jeux dans la cour de l'école maternelle. Ces travaux ont été portés par la nouvelle équipe des conseillers municipaux jeunes qui a également participé aux cérémonies commémoratives organisées depuis leur élection en janvier dernier. Je remercie également les membres du conseil des aînés qui apportent une aide précieuse à la municipalité en faisant des propositions pour sécuriser et améliorer le cadre de vie de nos concitoyens. De petites choses qui ne sont pas toujours visibles par les élus.

Le travail sur le Plan Local d'Urbanisme avance bien, nous pourrons le présenter à la population lors d'une réunion publique prévue le mercredi 19 juillet. Si tout se passe bien, il sera arrêté en fin d'année 2023 et pourra être approuvé mi 2024.

Début septembre sera marqué par le commencement des travaux d'aménagements et de sécurisation de la route de Nyons pour le tronçon (Tours Nord aux Ets Berthélémy). Vous êtes tous invités à prendre connaissance du projet à l'occasion de la réunion publique qui se tiendra le jeudi 20 juillet à la salle des fêtes.

Au second semestre débuteront également les travaux de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie en 5 logements locatifs par le bailleur social **Drôme Aménagement Habitat**.

Un important travail a également été réalisé avec le soutien du docteur Antoine BARRIER et de Pierre-Marie BOURRAT le pharmacien du village pour la recherche de médecins.



Le Mot du Maire

Des pistes de réflexion ont été étudiées avec l'aide de médecins retraités domiciliés sur la commune, la prise de contact avec des élèves de la faculté de médecine de Marseille, des annonces affichées dans des internats. La pénurie croissante de médecins incite les communes à la surenchère pour attirer les précieux praticiens au risque de réduire la présence médicale sur d'autres territoires. Le manque de régulation de la part de l'État sur ce sujet apparaît de plus en plus criant. Le Conseil Municipal a pris une motion pour des mesures volontaristes contre les déserts médicaux.

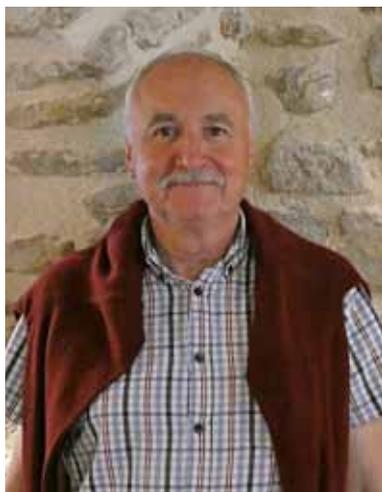
Le budget de la commune a été voté à l'unanimité, un budget prudent et toujours sans emprunt pour la 9^{ème} année consécutive. Par contre, la régie municipale de l'eau et l'assainissement pourrait avoir recours à un emprunt en raison des nombreux investissements réalisés, à savoir les travaux d'assainissement suite au schéma directeur et la création d'un nouveau forage. L'État en revalorisant les bases imposables à un niveau exceptionnellement haut à savoir + 7.1%, les ménages vont subir de plein fouet une augmentation des impôts locaux alors que la commune maintient quant à elle ces taux d'imposition.

Cette année, sous l'impulsion de la commission extra-municipale bois, une somme a été allouée pour entretenir les bois et les pistes DFCI pour préserver la forêt et se prémunir contre les risques d'incendie. Un grand merci aux bénévoles qui se sont réunis le 1^{er} mai pour enlever les branches et procéder au nettoyage. Cette journée conviviale organisée en partenariat avec l'ACCA a été une réelle réussite.

Je tiens à remercier les enseignantes, les parents d'élèves, les concitoyens qui se sont mobilisés contre la fermeture de notre 5^{ème} classe en signant la pétition. En principe, la fermeture de classe est malheureusement actée pour la rentrée scolaire 2023-2024. Cependant un recalcul des effectifs va être réalisé car nos effectifs sont remontés ces dernières semaines et s'approchent de plus en plus du seuil ; nous sommes donc sur le fil et les prochains jours seront décisifs.

Grâce à des subventions du Conseil Départemental de la Drôme et de la Région Auvergne Rhône Alpes, je suis très heureux de vous annoncer que le Musée de la Soie pourra ouvrir à partir de la saison estivale avec la présence d'une exposition événement qui se déroulera de juillet à septembre : des copies créées par Aupalt d'après les chefs d'œuvre de 14 peintres célèbres. Un grand merci à cet artiste local talentueux pour le prêt de ces œuvres qui viendront donner une plus-value à notre Musée et attirer davantage de visiteurs.

L'arrivée des beaux jours se conjugue souvent avec des moments de convivialité lors de nos fêtes et nos rassemblements traditionnels. Je vous invite à prendre connaissance du programme des festivités de l'été afin de nous y retrouver et passer des moments plus joyeux et plus légers. La foire organisée par le comité des fêtes a démarré la saison. Cette année, la municipalité avec le soutien du comité des fêtes et des conseillers municipaux jeunes ont souhaité le retour de la fête foraine en lieu central sur la Place du 11 novembre. Cette édition a été une réelle réussite malgré les épisodes pluvieux qui ont écourté ce beau week-end de fête.



Le Mot du Maire

Je remercie tous les acteurs bénévoles du tissu associatif qui animent notre village et créent ces instants de convivialité et de partage dont nous avons tant besoin.

Il y a quelques semaines, la mairie de Taulignan s'est équipée d'un dispositif de recueil pour les titres d'identité (cartes d'identité et passeports). Elle s'est portée candidate en répondant à la demande de l'État qui recherchait de nouvelles communes pour réduire le délai de délivrance des titres qui s'est fortement allongé. Cette nouvelle offre de services pour nos administrés et communes voisines est en parfaite cohérence avec le souhait de notre village de proposer des services de proximité comme cela est déjà présent à la Maison France Services.

Je tiens à remercier tout le personnel administratif qui s'adapte à ces changements constants et répondent toujours favorablement pour offrir un service public de qualité. Je remercie également le personnel des écoles et des services techniques pour l'excellent travail réalisé tout au long de l'année.

Je souhaite la bienvenue à Michaël SERRET, notre nouveau policier municipal arrivé début juin. Comme pour son prédécesseur, je lui demande de porter une attention particulière aux incivilités croissantes causées par une minorité d'individus. Il s'agit de dépôts sauvages d'ordures ménagères, la dégradation du mobilier urbain, les stationnements anarchiques et les excès de vitesse. Il responsabilisera les auteurs lorsqu'ils seront identifiés.

Je vous souhaite à tous et à tous
un très bel été.

Bien cordialement

Jean-Louis Jartiz

Sommaire

<i>MOT DU MAIRE</i>	2 à 4
<i>SOMMAIRE</i>	5
<i>NOUVEAUX PERSONNELS</i>	6
<i>CCAS</i>	6 à 8
<i>MUSÉE</i>	9
<i>INFOS MAIRIE</i>	10 à 31
<i>PLU</i>	27 à 30
<i>ÉCHOS...</i>	32 à 41
<i>VIE ASSOCIATIVE*</i>	41 à 51
<i>NOUVEAUX SERVICES</i>	52 à 53
<i>ÉTAT CIVIL</i>	54
<i>NUMÉROS UTILES</i>	55
<i>INFOS PRATIQUES</i>	56



Monsieur le Maire et son conseil municipal
vous convient à 2 réunions publiques
à la Salle des Fêtes :

Le Mercredi 19 juillet 2023 à partir de 18h00
sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU),

Le Jeudi 20 juillet 2023 à partir de 18h00
sur les futurs travaux de la route de Nyons.

ON VOUS ATTEND NOMBREUX !

Nouveau Personnel



Nouveau Policier Municipal Michaël SERRET

Suite au départ de notre policier municipal Julien Oliva par voie de mutation sur la commune de Les Vans en Ardèche (07), le maire et les adjoints ont eu des entretiens avec plusieurs postulants en février et en mars.

La candidature du nouveau policier municipal a fait l'unanimité, il s'agit de Michaël Serret, âgé de 46 ans et père d'un enfant de 11 ans.

Il nous décrit son parcours professionnel :

« Adjudant en poste à la brigade de gendarmerie départementale de Buis les Baronnies, j'ai décidé en 2020 de quitter l'institution après 22 années de service. J'ai servi dans des unités comme le PSIG (Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie) d'Avignon et Carpentras, la Garde Républicaine au 1^{er} Régiment d'infanterie de Nanterre, les brigades territoriales de Châtillon en Diois (où j'ai obtenu mon diplôme d'Officier de Police Judiciaire), puis de Buis les Baronnies. J'ai eu envie de retrouver la notion de police de proximité, d'être plus proche de la population. J'ai été recruté en 2020 par la mairie de Chabeuil en tant que chef de service de la police municipale. Après 3 années passées, j'ai postulé à l'annonce de la mairie de Taulignan. J'aurais à cœur de pérenniser le travail accompli par le chef de service Julien Oliva et d'œuvrer pour la commune que j'apprécie énormément. Je tiens également à remercier Monsieur le Maire, les élus, et toutes les personnes qui composent la mairie pour leur accueil. »

C.C.A.S.



autonomie
&solidarité

Je vous rappelle que la Loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes de 65 ans et plus, handicapées, demande aux communes de recenser celles qui vivent à leur domicile.

Pour ce faire, nous incitons toutes ces personnes à se signaler en se faisant inscrire au secrétariat de la mairie sur un registre prévu à cet effet.

Vous pouvez le faire grâce au formulaire disponible (page suivante) à retourner au secrétariat.

Toutes les informations fournies resteront strictement confidentielles.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, faites-vous répertorier par l'intermédiaire d'un voisin, d'un ami, d'un membre de votre famille ou bien encore en contactant Nicole FONTANY, adjointe déléguée aux affaires sociales en mairie qui aura le plaisir de se rendre à votre domicile.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez appeler le secrétariat de mairie au : **04 75 53 67 90.**

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF
prévu à 1; 121-6-1 du code de l'action social et des familles (*)

- RUBRIQUE 1 ⁽¹⁾

Je soussigné(e)

NOM : PRÉNOMS :

NÉ(E) : À :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

- en qualité de personne âgée de 65 ans et plus ⁽²⁾
- en qualité de personne âgées de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- en qualité de personne handicapée ⁽²⁾

- RUBRIQUE 2 ⁽³⁾

Je déclare bénéficiaire de l'intervention ⁽²⁾

- d'un service d'aide à domicile
Intitulé du service :
adresse / téléphone :
- d'un service de soins infirmiers à domicile
Intitulé du service :
adresse / téléphone :
- d'un service
Intitulé du service :
adresse / téléphone :
- d'aucun service à domicile

- RUBRIQUE 3 ⁽³⁾

Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence

NOM / Prénoms :

ADRESSE / téléphone :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.
Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à, le/20....

- (1) Les réponses à cette rubrique permettant l'identification du déclarant sont obligatoires*
- (2) Cocher la case correspondant à votre situation (3) Les réponses à cette rubrique sont facultatives*

DISPOSITION RELATIVES A LA LOI DU 6 JANVIER 1978

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi 'informatique et Libertés' du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels.
Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :
1 - Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera de retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement de demandeur.
2 - Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.
3 - En tout état de cause, les personnes concernées ont droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès des différents destinataires des données collectées.
Pour l'exercice du droit d'accès et de rectification, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire.

Cette demande doit être adressée à

- Monsieur le Maire de votre commune de résidence ou à Monsieur le Maire de l'arrondissement dans lequel vous résidez (Paris, Lyon, Marseille).
- ou au centre communal d'action sociale (CCAS)

C.C.A.S.

Les membres du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) Nicole Fontany, Anaïs Milesi, Béatrice Jouve, Frédéric Maurin et Robert Givaudan Etienne se sont retrouvés le 30 novembre dernier pour confectionner 120 colis de Noël pour les aînés de plus de 80 ans.

Les colis devaient être retirés par les intéressés ou leur famille à la mairie, c'était également l'occasion de pouvoir échanger avec eux.



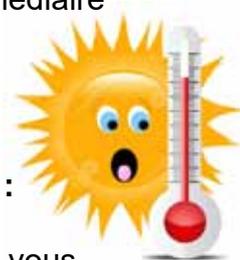
La Loi du 30 juin 2004, relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et handicapées, demande aux communes de recenser celles qui vivent seules à leur domicile. Nous incitons donc toutes ces personnes à se signaler en se faisant inscrire au secrétariat de la mairie sur un registre prévu à cet effet. **Téléphone de la mairie : 04 75 53 67 90.**

Toutes les informations fournies resteront strictement confidentielles.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, faites-vous répertorier par l'intermédiaire d'un voisin, d'un ami ou d'un membre de votre famille.



Dans le cadre de la Prévention Canicule, voici les conseils du Centre Communal d'Action Sociale :



Boire beaucoup et souvent même si vous n'avez pas soif, vous mouiller le corps plusieurs fois par jour, éviter de sortir aux heures les plus chaudes entre 14h et 17h, garder votre énergie = pas d'efforts inutiles, rester au frais, fermer les fenêtres et les volets la journée et aérer la nuit autant que possible.

Musée

Ouverture du Musée de la Soie nouvelle formule

Le musée de la soie rouvrira ses portes début juillet avec une nouvelle formule : une boutique (souvenirs avec épicerie fine et espace exposition) prendrait place en parallèle au Musée.

Une exposition temporaire cet été proposera aux visiteurs de rencontrer une belle série de tableaux d'après différents maîtres de l'art du XV^e au XX^e siècle, œuvres abordant bien évidemment le thème de la soie.

Une aide du département et de la région nous permet d'organiser cet accrochage et la réouverture du musée, nous les en remercions.



Billy Croizat a remis les machines en route et une équipe a fait un nettoyage en profondeur. N'oublions pas la commission des élus qui a fait le déménagement des archives du musée. Tout cela a pu se dérouler grâce à l'aide et la gentillesse de Nicole Fontany.

Merci à toutes et tous pour que notre musée reprenne vie.



Informations pratiques

Ouverture dès le 7 juillet ! Horaires d'été : tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 18h30.

Boutique accès libre aux heures d'ouverture.

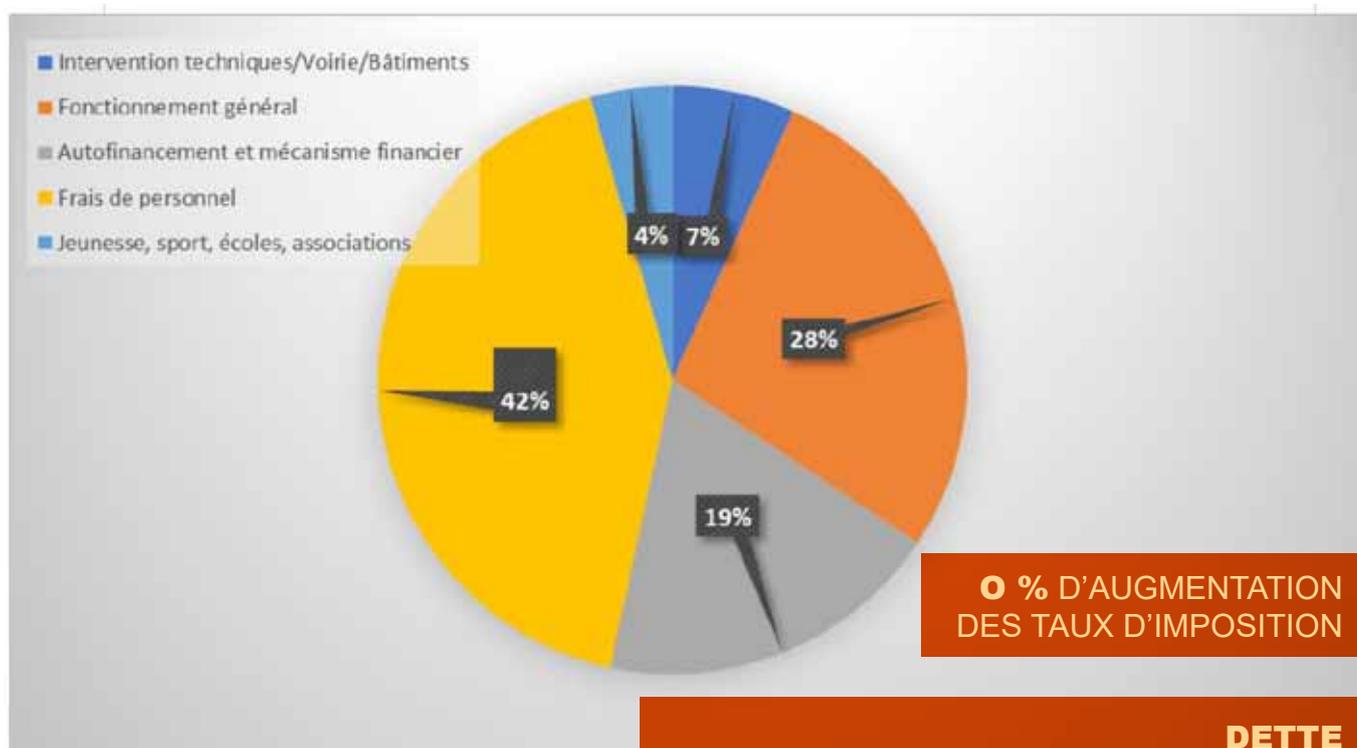
Tarifs accès collection + exposition
8€ /adulte, 5€ - de 18 ans, gratuit - de 6 ans.
Fermeture de la billetterie à 18h.

Le musée serait ouvert tout l'automne (aux mêmes horaires mais fermé les lundis et mardis à partir du 15 septembre), puis serait fermé l'hiver (de janvier à mars).

Diverses animations, visites guidées ou accueil de groupes possibles sur demande au **04 75 53 12 96** ou sur **info@musee-soie.fr**

Les chiffres clés du budget 2023

Budget de fonctionnement : 1 926 718 €



0 % D'AUGMENTATION
DES TAUX D'IMPOSITION

DETTE

Capital restant dû = encours de dette
552 € / HABITANT

584 € en moyenne pour les autres
communes de la même strate

Annuité = échéances annuelles
93 € / HABITANT

86 € en moyenne pour les autres
communes de la même strate

AUCUN EMPRUNT SOUSCRIT DEPUIS 2014, UNE VOLONTÉ DE DÉSENDETTER LA COMMUNE

Info Mairie

Budget d'investissement : 867 049 €



Les principaux chantiers sur l'année :

VOIRIE

- Aménagement et sécurisation de la Route de Nyons / 1^{ère} tranche – Tour Nord aux Ets Berthélémy (*Voirie, reprise des réseaux AEP/EU, effacement réseaux électriques et téléphoniques, éclairage public*)

261 280 €

- Programme annuel de voirie 50 000 €



ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Travaux intérieurs Mairie (menuiseries, peinture, chauffage) 20 500 €

- Auvent Relais d'Assistantes Maternelles 13 551 €



SPORTS-LOISIRS

- City-stade 65 220 €

- Cage foot 2 372 €

- Structures jeux cour école maternelle 10 459 €



CADRE DE VIE

- Aménagement Place du 11 novembre (mobilier urbains) 12 000 €

- Illuminations 3 000 €

- Colombarium 9 000 €

À partir de 2024, instauration de la taxe d'habitation pour les logements vacants

La taxe d'habitation sur les logements vacants sera due par les propriétaires qui possèdent un logement vacant à usage d'habitation depuis **plus de deux ans** consécutifs au 1^{er} janvier 2024. Les logements habités plus de 90 jours consécutifs dans l'année, subissant une vacance involontaire (le propriétaire cherche un locataire ou un acquéreur), nécessitant des travaux importants pour être habitable (plus de 25 % de la valeur du logement) et les résidences secondaires meublées soumises à la taxe d'habitation ne sont pas concernés par cette taxe.

Le taux applicable pour la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)

correspond au taux communal de la taxe d'habitation de la commune à savoir 8.47%.

Info Mairie

Des travaux de mise en sécurité et d'amélioration énergétique ont été effectués dans le bâtiment de la mairie au niveau des services administratifs.

Tout d'abord, il a été installé deux grandes portes vitrées dans l'entrée de la mairie permettant une circulation du personnel en sécurité sans accès du public, tout en isolant la montée d'escalier et l'étage ainsi que l'entrée, afin d'éviter les déperditions de chaleur l'hiver et l'entrée d'air chaud l'été. Le choix de l'aluminium gris anthracite a été fait pour une meilleure intégration avec la pierre tout en gardant le côté esthétique du lieu.



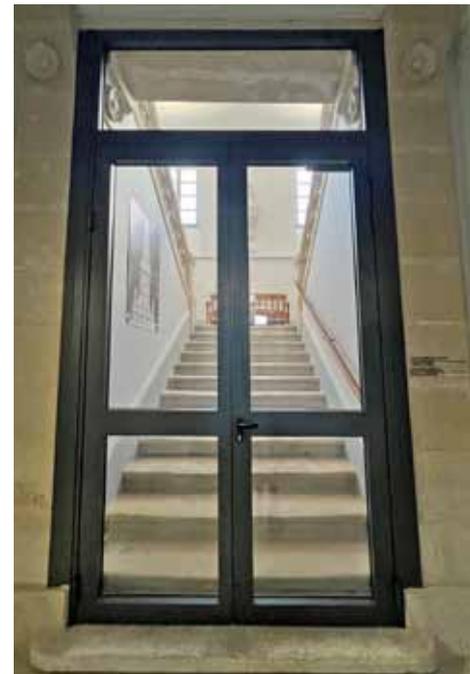
Ensuite, les portes de tous les bureaux ont été changées pour des portes plus isolantes et avec une meilleure isolation phonique.

De plus, tous les chauffages ont été remplacés par des chauffages dernière génération plus performants au niveau énergétique.

Les travaux ne sont pas terminés, une cloison va être montée pour isoler un escalier.

Ces travaux pour un montant de 28 000 € TTC ont été financés sur nos fonds propres et ont été subventionnés à hauteur de 20% par le SDED (montant de 5 633 €).

Texte d'Anaïs Milesi, adjointe en charge des travaux.



Comme chaque année, au 1^{er} mai, des bénévoles se sont retrouvés pour une matinée de nettoyage dans les bois communaux. Organisée à l'initiative de l'ACCA et de la mairie, cette opération a rassemblé une cinquantaine de personnes motivées. Ce travail a été facilité par le passage, la semaine précédente, d'une entreprise d'élagage demandée par la commission extra-municipale « bois ».

Cette belle équipe s'est retrouvée à midi au cabanon des chasseurs pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité et les saucisses gentiment préparées et offertes par les chasseurs.

Rendez-vous le 1^{er} mai 2024.



Info Mairie

Factures d'eau

Les paiements concernant les factures d'eau sont à régler directement à la Trésorerie de PIERRELATTE.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Adresse : 2, Boulevard Frédéric Mistral
26700 PIERRELATTE

Téléphone : 04 75 97 20 20

Ouvert les Lundi, Mardi et Jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00,
les Mercredi et Vendredi de 8h30 à 12h00.



Compteurs d'eau

*Vos compteurs d'eau sont traités en télérelève !
Pensez à les visiter, pour détecter une éventuelle
fuite et de les protéger contre le gel !*

*"Les abonnés sont responsables
de leur compteur !"*

Au fil de l'eau

Le Conseil Municipal a décidé, suite aux différentes péripéties liées à la sécheresse et aux restrictions d'eau potable, de tenter de sécuriser un peu mieux l'approvisionnement de la commune.

Un forage dans la nappe du miocène a été réalisé. Le résultat n'est pas à la mesure de ce que l'on aurait pu attendre mais il ne faut négliger aucune ressource, même modeste, et continuer à se soucier de collecter toutes les sources disponibles pour pouvoir répondre aux consommations croissantes des abonnés et au manque de précipitations.

D'autres travaux, réalisés par l'entreprise SORODI, ont débuté cette fois-ci sur les réseaux d'eaux usées, le 9 mai, avenue Jacques Moison pour réhabiliter la conduite suite au diagnostic du schéma directeur qui a décelé des entrées d'eaux parasites sur le réseau. Les autres chantiers prévus se situeront route de Montélimar avant l'été, et à l'automne, autour des remparts jusqu'au Temple.

Merci de votre compréhension pour les gênes occasionnées.



Info Mairie



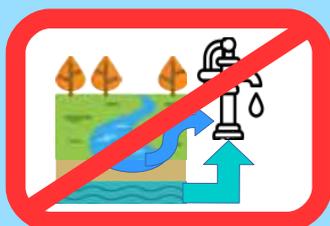
Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément

Secteurs Lez Provençal - Eygues - Ouvèze

ALERTE RENFORCÉE

Gestes
Éco-
citoyens



INTERDICTION des prélèvements domestiques dans les cours d'eau (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage)



INTERDICTION de laver les véhicules (sauf impératif sanitaire)



INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert



INTERDICTION d'arroser les espaces verts (hors arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins d'un an)

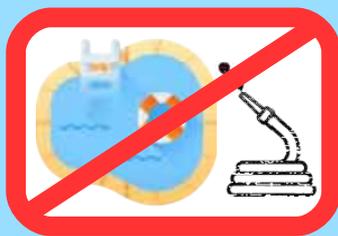
INTERDICTION d'arroser les pelouses et massifs fleuris



INTERDICTION d'arroser les jardins potagers entre 9h et 19h



INTERDICTION d'arroser les terrains sportifs entre 9h et 19h
INTERDICTION d'arroser les terrains de golfs à l'exception des greens de départ



INTERDICTION de remplir les piscines (hors première mise en eau après construction)

INTERDICTION de remettre à niveau les piscines entre 18h et 9h



INTERDICTION de laver les voiries (hors impératif sanitaire ou de sécurité et usage de balayeuses laveuses automatiques) et de laver les terrasses et façades

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Drôme

<http://www.drome.gouv.fr/gestion-de-la-secheresse-r1489.html>

Politiques publiques > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement > Eau et milieux aquatiques > Gestion de la Sécheresse

Info Mairie

TARIFS EAU POTABLE Applicables à compter du 15 avril 2023

- | | |
|--|------------------------|
| • Demande d'ouverture d'un contrat abonnement | 50 € |
| PARTICULIERS | |
| • Abonnement annuel | 60 € |
| • Consommation HIVER (relève courant avril) | 0.90 €/m ³ |
| • Consommation ETE (relève courant octobre) | 1.10 €/ m ³ |
| • Consommation > à 170 m ³ (non applicable pour les Établissements à caractère industriel et commercial) applicable uniquement pour la consommation de la période ETE | 1.80 €/ m ³ |

TARIFS ASSAINISSEMENT Applicables à compter du 15 avril 2023

PARTICULIERS

- | | |
|--|-------------------------|
| • Abonnement annuel | 24 € |
| • Consommation | 0.88 € / m ³ |
| • Consommation > à 170 m ³ (non applicable pour les établissements à caractère industriel et commercial) applicable uniquement pour la consommation de la période ETE | 1.56 €/ m ³ |

Une note d'information de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse expliquant l'usage fait de la fiscalité de l'eau est à votre disposition sur le site internet de l'agence de l'eau www.eaurmc.fr, rubrique « vous êtes / collectivités ».

19 925 € aux victimes turques et syriennes



Lundi 24 avril, à l'Espace des Buis, à l'occasion du Conseil d'administration de l'AMF26 (association des maires de la Drôme), il a été

remis aux représentants de l'AAIP (Aides Actions Internationales Pompiers) un chèque d'un montant de 19 925 €, la somme collec-

tée auprès des communes en solidarité avec les victimes du séisme en Turquie et Syrie. Une somme remise à l'ONG ACTED.

HELP TURQUIE ET SYRIE

Suite aux séismes en Turquie et en Syrie le 6 février 2023, l'AMF 26 a relayé l'appel national au don lancé par l'Association des Maires de France. Particuliers et communes drômoises ont répondu présents. Une somme

de 20 050 euros a été collectée, répartie entre Aides Actions internationales Pompiers et l'ONG ACTED. Coup de chapeau à Taulignan, la commune qui, derrière Valence, s'est montré le plus généreux !



Info Mairie

Le 12 juin 1944 fait malheureusement partie des pages les plus sombres de notre histoire. Pendant plusieurs heures, Taulignan fut la prise de l'armée ennemie et le bilan est très lourd. Taulignan plongé dans la désolation, pleure ses morts.



79 ans après c'est toujours avec beaucoup d'émotions mais aussi avec beaucoup de chagrin que nous pensons aux 20 victimes lâchement assassinées par les troupes hitlériennes. Les années passent, les souvenirs s'estompent, les témoignages se font plus rares car les rangs des résistants s'éclaircissent de plus en plus, mais nous n'oublions pas ! Une très belle cérémonie en présence de Marie Pochon, Députée de la Drôme.



Un grand merci aux élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 et la présence de deux conseillers municipaux jeunes. Merci à leurs enseignantes Elodie Lacarte et Elisa Dignac de les avoir associés à ce devoir de mémoire en leur faisant chanter la Marseillaise.



Photo : Antoine Froment-Seauve



« AU JARDIN MONASTIQUE »

Un parfum 100% taulignanais

Philippe Froment et Muriel Seauve se sont installés à Taulignan il y a dix ans. Muriel y a installé tout de suite son atelier de graphiste-éditrice dans le cœur du vieux village, au 22 de la rue des fontaines. Puis ils ont créé tous les deux leur agence de communication en 2018 (Hilarion consulting) toujours hébergée au rez-de-chaussée de leur maison. Mais en 2020, suite au brusque coup de frein imposé par le Covid, ils ont souhaité redonner du sens à leur activité professionnelle et renouer avec leurs origines paysannes en lançant en parallèle une activité agricole sur la ferme des parents de Philippe à Valaurie : la **distillerie Spirit&Sens**. Muriel a suivi une formation de naturopathe à l'École Lyonnaise de Plantes Médicinales. Ils ont racheté ensemble un vieil alambic ambulant de 1926 qui circulait encore à Taulignan et dans les villages environnants au siècle dernier. Ils l'ont restauré et ont démarré leurs premières distillations d'alcool et d'huiles essentielles. Ils ont planté leurs premières parcelles de plantes aromatiques et médicinales en 2021 et ont créé leurs marques de parfum pour femme « *Marquise de Sévigné*® » et pour homme « *Comte de Grignan*® » ainsi que leur marque de spiritueux « *HOKKI spirits*® ». En 2022, Muriel a rencontré les dominicaines du **Monastère de la Clarté Notre Dame de Taulignan** et leur a proposé une collaboration autour de la création d'un nouveau parfum composé uniquement des huiles essentielles et des hydrolats de plantes cultivées et distillées au Monastère de Taulignan. Après de nombreux essais, la formule du parfum « *Au jardin monastique* » a été finalisée et après plus de six mois de formalités administratives pour faire valider la formule par le certificateur BIO,

le parfum a trouvé sa place sur les rayonnages des boutiques bio. C'est un parfum hommage au travail des Dominicaines de Taulignan, il évoque la Provence avec ses notes de romarin sauvage, lavande et thym, et invite à la contemplation et à l'apaisement. Il y a quelques années, Pierre Rabhi était venu visiter les terres du Monastère et avait été touché par la beauté sauvage et austère du lieu.

L'eau de parfum « *Au jardin monastique* » est disponible notamment à la boutique du Monastère de la Clarté à Taulignan, à La Préserve à Valaurie, à la distillerie Bleu Provence à Nyons, au Biocoop de Valence mais aussi sur la boutique en ligne de la distillerie :

www.spiritsens.fr ou à la boutique à la ferme **l'Ouvroir** (ouvert sur rendez-vous).

Dans le futur, la distillerie souhaite développer des partenariats avec les petits producteurs locaux d'huiles essentielles pour réduire toujours davantage l'impact carbone de ses produits et pour soutenir l'économie locale. Quant à l'édition, qui est l'autre activité du couple, ils travaillent sur la création d'une nouvelle revue consacrée à l'art et à l'écologie dans notre département : « *Vingt-Six*® - La revue de la transition écologique dans la Drôme » ainsi que sur plusieurs projets d'ouvrages qui abordent les liens entre le parfum et la littérature.

(+ d'infos sur : www.marie-delarbre.fr)

Le couple projette également un événement à la rentrée de septembre qui rassemblera plusieurs distillateurs de la Vallée du Rhône qui auront ainsi l'occasion de présenter leurs savoir-faire et leurs produits.



Vœux du personnel communal

Malgré l'absence du Maire Jean-Louis Martin, pour un problème de santé, les vœux au personnel communal se sont tenus le mardi 10 janvier à la salle des fêtes.

Abel Rixte, premier adjoint, a orchestré cette soirée conviviale en présence des membres du conseil municipal, les anciens élus, le personnel et leur famille, les anciens personnels communaux en retraite, le conseil des aînés et la presse.

Après avoir cité les employés ayant été engagés durant ces deux dernières années André Prévot, Angélique Bernardot, Marine Alenda, Francine Boisse, Jean-Louis Guéret et ceux promus à l'échelon supérieur,

Richard Balandra, Roméric Chambre, Benoit Clavel, Sylvie Henry, Corinne Lambin, Rosaria Pia, Marielle Théolas, et Christelle Thibaud.

Les adjoints ont remis les médailles d'honneur régionales, départementales et communales décernées par la Préfète de la Drôme à Rosaria Pia échelon or, soit 35 ans, et à Marielle Théolas échelon vermeil, soit 30 ans, en récompense de leurs années passées au service des collectivités locales.

La soirée s'est terminée autour de la traditionnelle galette des rois et du verre de l'amitié.





Les Vœux du maire

« En ce dernier jour du mois de janvier et après un report de la cérémonie en raison de mon état de santé, que cela nous a fait du bien, après deux années d'absence, de nous retrouver à l'occasion des vœux à la population.

Avec mes collègues du conseil municipal, nous avons pu revenir sur les réalisations à mi-mandat et les projets à venir.

Une soirée pendant laquelle le nouveau conseil municipal des jeunes a été officiellement installé, les représentants d'associations et nouveaux arrivants invités à se présenter.

Je remercie toutes les personnes présentes,

La conseillère régionale Patricia PICARD
Le conseiller départemental du canton de Grignan Jean-Michel AVIAS,

Les commandants de la gendarmerie de Nyons et du PSIG,

Le lieutenant des sapeurs-pompiers,

Les élus,

Les maires honoraires,

Les chefs d'entreprise, artisans, commerçants, agriculteurs,

Les professions médicales et paramédicales,

Les représentants du Béal et des Tilleuls,

Les associations,

Le conseil des aînés.

Votre présence nombreuse m'a beaucoup touché ! »

Jean-Louis MARTIN

Info Mairie

Conseil des Aînés

Le Conseil des Aînés s'est réuni le mercredi 22 février 2023, à 14h30, à la Salle des Réunions.

En présence de Jean-Louis Martin, Maire, et d'Anaïs Milési, Adjointe référente, le Conseil des Aînés a débattu ou ont eu des réponses à leurs questionnements sur divers points.

Le premier point abordé par Monsieur le Maire concerne la problématique d'offres de soins à la maison médicale. Comme il l'a évoqué lors de la cérémonie des vœux, la situation est très préoccupante puisque de 3 médecins, nous sommes passés à un médecin à mi-temps et déconventionné. Le docteur Barrier actuellement indisponible, doit partir à la retraite début 2024, sa remplaçante prends les rendez-vous et suit sa patientèle. Monsieur Turco, quant à lui, a quitté la maison médicale. La municipalité est à la recherche d'un, ou de deux médecins. Malheureusement la commune de Taulignan n'est pas classée en zone d'intervention prioritaire par l'ARS (**A**gence **R**égionale de **S**anté). On peut dire qu'il y a une inégalité de l'offre de soins entre les territoires puisque 6 médecins sont installés sur la commune de Cléon d'Andran !

Second point abordé est la MARPA, une réunion aura lieu en juin entre la MSA (**M**utuelle

Sociale **A**gricole), la CARSAT, et DAH (**D**rôme **A**ménagement **H**abitat) pour la suite de l'évolution du dossier.

Il y a un peu de retard sur les travaux de réhabilitation des logements de l'ancienne gendarmerie réalisés par DAH (**D**rôme **A**ménagement **H**abitat), ceux-ci devraient démarrer courant septembre 2023.

Monsieur le Sous-Préfet de Nyons a appelé Monsieur le Maire, le 20 février dernier pour l'informer que la commune de Taulignan avait été retenue pour être mairie centralisatrice pour les cartes d'identité et les passeports. Un délai est nécessaire pour la mise en place de ce dispositif et la formation du personnel mairie.

Anaïs Milési a informé qu'un banc va être installé chemin du stade, à côté de l'ancienne buvette du foot, sur la dalle en béton, à l'abri du mistral.

La mairie prête depuis le mois de décembre la salle des réunions au Club Saint Vincent. Les adhérents sont ravis puisqu'ils bénéficient d'une grande pièce lumineuse.

Monsieur la Maire informe que les travaux de la route de Nyons devraient débuter au second semestre 2023.

Occupation du domaine public pour travaux

Toute personne physique ou morale (particulier ou entreprise), désirant effectuer des travaux nécessitant l'occupation d'une emprise publique, doit obligatoirement solliciter une autorisation d'occupation temporaire du domaine public auprès de la commune (formulaire à récupérer à l'accueil de la mairie).

Cette autorisation doit être demandée au minimum 15 jours avant le début des travaux. Elle est délivrée à titre précaire et révocable et ne donne aucun droit pour l'occupant au maintien de ses ouvrages sur l'emplacement retenu.

Les travaux n'ayant pas fait l'objet d'une demande d'autorisation d'occupation du domaine public 15 jours avant ne pourront pas débuter à la date prévue.

Info Mairie

S'inscrivant dans le combat pour la transition énergétique, l'Etat a revu sa prime à la conversion 2023.

En effet, si vous achetez un vélo classique ou électrique, vous pouvez, sous réserve d'éligibilité, bénéficier d'une aide financière : Les critères d'attribution ont été revus, à partir du 1^{er} janvier 2023 dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).



Si vous avez plus de 18 ans, résidez en France et que vous possédez des ressources inférieures à 14 089 euros, ou encore que vous soyez en situation de handicap, vous êtes éligible à cette aide.

Les montants des aides sont disponibles sur ce site.
Pour recevoir ce financement, il faut déposer sa requête sur le site :
<https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/>

dans les 6 mois après la date de facturation du vélo.

Nous vous rappelons que 5 points d'apports volontaires sont à votre disposition sur la commune. Les personnes louant ou prêtant leur habitation sont priées d'avertir les occupants lors de leur départ, à ne pas laisser leurs poubelles dans les rues du village !

Pour rappel les points d'apports volontaires sont situés :
Route d'Aleyrac (château d'eau), place Ulo, route de Nyons, chemin des Eyrognettes, et route de Valréas. (NB : présence d'une colonne cartons place Ulo et route de Nyons).



Info Mairie

L'inventaire des Archives communales anciennes et modernes (jusqu'à 1932) récemment mis en ligne par le service des Archives départementales.



L'inventaire est consultable à <https://archives.ladrome.fr/ark:/24626/lpbvw2mg3hd0> ou en tapant « Taulignan » dans le moteur de recherche du site <https://archives.ladrome.fr>

Il est bien connu des chercheurs, professionnels ou amateurs qui se déplacent à Valence pour consulter les anciens documents de l'histoire de Taulignan, il orne les notes de bas de page ou de fin de chapitre des livres sur l'histoire du village : le ADD E-dépôt 93 ! Son sommaire, son inventaire est à présent consultable sur le site des Archives départementales de la Drôme.

Les archives étaient conservées dans la commune jusqu'en 1983 où l'ensemble des archives anciennes (antérieures à 1790) et modernes (1790-1932) ont été déposées aux Archives départementales. Les registres paroissiaux, les registres de délibérations du conseil municipal postérieurs à 1793 et les Archives contemporaines (postérieures à 1983) sont conservés en commune.

Le fonds est coté en série E-dépôt, cotation réservée aux documents communaux déposés aux Archives départementales.

Taulignan a le E-dépôt 93.

À Valence, le fonds taulignanais classé représente 16,1 mètres linéaires répartis en 7,3 mètres linéaires d'Archives anciennes et 8,8 mètres linéaires d'Archives modernes. Ce fonds est librement communicable.

Des plus anciennes chartes du XIII^e siècle aux documents d'arpentage et d'exploitation des bois communaux en 1934, ce fonds livre l'histoire de Taulignan pendant près de huit siècles. Les délibérations (1575-1794) permettent de découvrir l'activité de la commune.

En 2018, quelques documents anciens ont été numérisés et mis en ligne sur le site des Archives départementales de la Drôme.

LA DRÔME - LE DÉPARTEMENT	
<input type="checkbox"/> Sans	283
<input type="checkbox"/> Images	24
Nom de l'inventaire	
<input checked="" type="checkbox"/> E-dépôt 93 - Taulignan	307
Période	
<input type="checkbox"/> 1201-1300	6
<input type="checkbox"/> 1301-1400	10
<input type="checkbox"/> 1401-1500	30
<input type="checkbox"/> 1501-1600	46
<input type="checkbox"/> 1601-1700	68
<input type="checkbox"/> 1701-1800	107
<input type="checkbox"/> 1801-1900	120
<input type="checkbox"/> 1901-2000	59
<input type="checkbox"/> 2001-2100	1

Inventaire en ligne par période [ci-dessus]
Un exemple : la cote E-dépôt 93/130 consultée par J.P. Berger pour son livre sur l'eau à Taulignan

<input checked="" type="radio"/> E-dépôt 93 - Taulignan	
<input type="radio"/> Archives modernes	
<input type="radio"/> O - Travaux publics, voirie, moyens de transport, régime des eaux	
<input type="radio"/> 1O - Travaux publics et voirie en général	
<input checked="" type="radio"/> 1O2. Concessions. - Fontaines (an VI-1935). Eau potable (1882-1925). Égouts (1865).	
Cote/Cotes extrêmes	E-dépôt 93/130
Date	an VI-1935

Info Mairie

Les élections des membres du C.M.J. (**C**onseil **M**unicipal des **J**eunes) se sont déroulées le mercredi 11 janvier dans la salle du conseil municipal sous la surveillance des adjoints Rémi Maurin, Nicole Fontany et Robert Givaudan Etienne.

7 candidats s'étaient présentés et ont été élus avec 100 % des votants. Il s'agit de : **Morgane Clément, Alban Curinier, Hugo Bertoin, Martin Barrau, Julian Dupuy, Thomas Croizat et Okkesh Barkal.**

Ils ont été présentés à leurs concitoyens avec leur écharpe, lors des vœux du Maire avec l'adjoint référent Rémi Maurin.



Le CMJ s'est réuni pour la première fois, le mercredi 22 février avec Rémi Maurin, l' élu en charge des affaires scolaires et le maire.

Il en est ressorti la création d'un city stade près des terrains de tennis sur la route de Grillon. Il a été question du choix de la couleur (à déterminer plus tard), les options que les jeunes souhaitent voir sont actées : des filets au-dessus des cages pour éviter au ballon de sortir, des cages brésiliennes, des poteaux pour le volley-ball, un grillage derrière les cages, et un accès pour les handicapés.

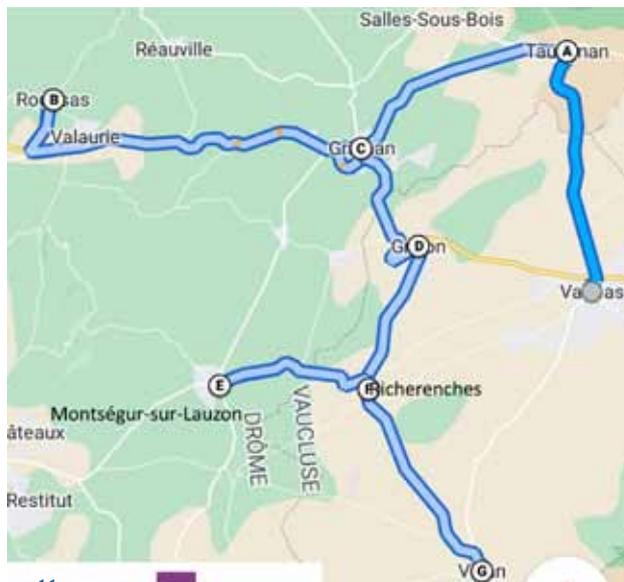
Ces options choisies porteront la réalisation à un coût d'environ 43 000 €. À ce chiffre, il faut rajouter 21 000 € pour l'aménagement du sol qui recevra la structure soit un total de 65 000 € subventionné à 80%. Les jeunes ne manquent pas d'idées, d'autres suggestions ont été émises, dont celui d'organiser un véritable Halloween sur la commune en faisant participer les habitants.

Réseau des bibliothèques
 de l'Enclave des Papes
 et du Pays de Grignan



Expérimentation Navette

- Une fois par mois le mardi après-midi (idéalement ce serait une demi-journée où toutes les bibliothèques sont ouvertes) ; Les bibliothèques du Vaucluse gardent leur tournée de navette actuelle
- ~ 2h30 aller-retour (trajet uniquement) ;
- ~ 2h40 d'arrêt aux bibliothèques (10 mn / bibliothèque : 7x10 aller et 7x10 retour) ;
- ~ 130 km de tournée.



Matériel pour le véhicule qui effectuera la navette :

7 grandes caisses (si possible, 1 couleur par bibliothèque) sangles d'accrochage et diable.
 Exemple : BAC 600X400 Gerbable / Emboîtable 14,65 Euros Référence 69351.

<https://palettes.fr/bacs-et-caisses/141-bac-plastique-600x400x350-gerbableemboitable.html>

Dans les 7 bibliothèques, si pérennisation de la navette :

6 caisses plus petites avec une couleur dédiée par bibliothèque (si possible) soit 42 caisses + fiches.

Paramétrage Orphée (1/2 journée de travail – Ticket Orphée).

Présence des agents ou bénévoles à programmer (cf circuits aller – retour) mardi ?

Si pas de permanence, peut-être programmer séance de travail interne cet après-midi là.

Formation en interne de 4 agents / bénévoles de la Drôme qui démultiplieront la formation auprès de leurs bénévoles (Roussas, Grignan, Taulignan et Montségur-sur-Lauzon).



Info Mairie

Depuis que les bibliothèques de Taulignan, Grillon, Richerenches, Visan, Grignan, Montségur-sur-Lauzon et « La Vence » (Roussas et Valaurie) ont été mises en réseau, il est possible pour tous les abonnés d'emprunter des ouvrages dans n'importe laquelle. Cependant, même si cela permet un plus grand choix, il fallait se déplacer pour aller chercher le document emprunté. Afin de faciliter les échanges, la CCEPPG expérimente une navette pour desservir les 7 bibliothèques dont la première tournée s'est déroulée le mardi 16 mai et se renouvellera une fois par mois. La tournée couvre 130 km dans l'après-midi en comptant 2 h 30 pour le trajet aller-retour et 2 h 40 d'arrêt aux bibliothèques. Il est donc, maintenant, possible de réserver en ligne ou dans sa bibliothèque et de récupérer les documents dans celle de son choix. Cette expérimentation, mise en place de mai à octobre 2023, sauf au mois d'août, permettra d'apporter des éléments concrets et chiffrés aux élus, conseillers communautaires et/ou maires afin de pérenniser ou non la navette.

Rendez-vous dans votre bibliothèque ou sur le portail internet pour réserver un livre (sauf les nouveautés) : <https://bibliotheques-cceppg-pom.c3rb.org/index.php>
Pour vous connecter

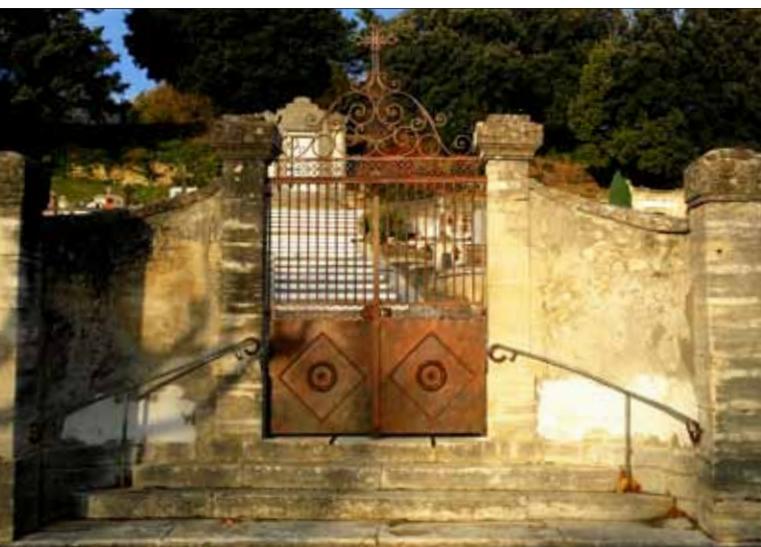
- Identifiant : **numéro de carte**

- Mot de passe : **date de naissance** (JJMMAAAA) pour une première connexion

Commémoration du 105^e anniversaire de l'armistice **11 novembre 1918**

Le Samedi 11 novembre à 11h00
Rendez-vous devant la mairie

Info Mairie



Le nombre de places disponibles au cimetière est limité. La commune envisage donc de reprendre des concessions (concessions en état d'abandon, concessions non renouvelées, concessions dangereuses...).

Nous demandons aux titulaires de concessions d'apporter en mairie le titre de concession et les livrets de famille du concessionnaire et de ses ayants-droits.

Nous remercions les personnes qui ont déjà fourni ces renseignements suite aux articles parus dans les précédents bulletins municipaux.

Dans le souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens au titre des risques majeurs, la mairie a mis en place un système d'alerte téléphonique. Ce système d'alerte par téléphone permet d'informer rapidement les administrés, mais aussi les commerçants et les établissements professionnels installés sur la commune. Aussi il est primordial de disposer d'une base de données téléphoniques. Soyez remerciés de compléter le formulaire.

sur le site internet :
<http://www.inscription-volontaire.fr/taulignan>

Si vous changez de numéro de téléphone (fixe ou portable), d'adresse ou même de situation pouvant nécessiter une intervention spécifique des secours, ou si vos coordonnées ne figurent pas dans l'annuaire, un message vous sera adressé directement sur votre téléphone, vous informant de la situation et des mesures à suivre pour le bon déroulement du déploiement des services de secours et d'intervention.

Ville de Taulignan
À la découverte de l'Atelier Musée de la Soie en Drôme Provençale

Mairie de Taulignan
Inscription au système d'alerte à la population

Civilité

Nom *

Prénom *

Adresse concernée par les alertes :

Code postal *

Ville *

Adresse * ?
 ?

Pour vous envoyer les alertes par téléphone :

N° de téléphone * ?
Le n° 0475536790 va vous appeler en fin d'inscription pour valider votre numéro. ?

Pour les alertes via d'autres médias :

N° de mobile ?
 Adresse de courriel ?

Durée de l'inscription :

Permanente
 Temporaire

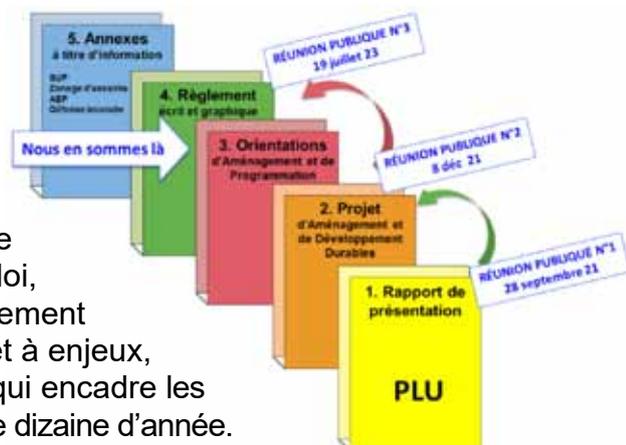
Les champs avec * sont obligatoires.

Valider Effacer

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le plan de zonage et le règlement d'urbanisme

Les orientations d'aménagement et de développement de la commune ont été validées par le Conseil Municipal en mars 2022 et présentées dans le Bulletin municipal de juillet 2022. Conformément à la loi, elles ont été traduites par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur des secteurs précis et à enjeux, et par un règlement d'urbanisme (écrit et graphique) qui encadre les droits à construire sur tout le territoire communal pour une dizaine d'année.



Cette partie réglementaire est fortement encadrée par la loi. Il aura fallu plus d'un an, et des échanges serrés et argumentés avec les services de l'Etat et la chambre d'agriculture, pour arriver à ces documents.

Le règlement

- fixe, en cohérence avec le PADD, les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols
 - comprend des parties écrites et graphiques couramment appelés « plan(s) de zonage »
- 4 grands types de zones sont identifiés : agricole (A), naturelle (N), Urbaine (U) ou à Urbaniser (AU).

Pour chacune, le règlement détermine :

- la nature des activités admises et la destination des constructions,
- les caractéristiques urbaines, architecturales, environnementales et paysagères à respecter
- les équipements et réseaux nécessaires aux constructions.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- portent sur des quartiers ou des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager ;
- définissent les actions et opérations nécessaires à l'aménagement du secteur ;
- prennent la forme de schémas d'aménagement et précisent les principales caractéristiques des voies et espaces publics

Comme notre Plan d'Aménagement et de Développement Durable l'a annoncé, notre règlement et les OAP traduisent la volonté de :

- Préserver les richesses rurales taulignanaises
- Assurer un développement urbain maîtrisé et préserver les patrimoines,
- S'adapter au changement climatique

La protection des espaces agricoles et forestiers et de leurs patrimoines

Tous les espaces boisés, naturels et agricoles sont protégés. Du fait de la limitation drastique par la loi des possibilités d'extension urbaine, 22 hectares (ha) ont même été reclassés en zone A (agricole) ou N (naturel).

Aucune construction n'y est admise, sauf pour les activités agricoles et à proximité des sièges d'exploitation, et pour des aménagements nécessaires à la protection des risques. De vastes secteurs agricoles où les vues sont particulièrement remarquables sur le village, sur les monts de la Lance, sur la vallée de la Charlerne, sont même particulièrement protégés. Tous les petits patrimoines ruraux faisant la qualité de nos paysages (haies de cyprès, arbres remarquables, murs de dalle ou pierre sèche, cabanons, etc) et repérés lors de l'inventaire participatif organisé par la commission extramunicipale en 2021, sont protégés par un article particulier du règlement. Il ne sera plus permis de les démolir ou couper ou arracher. Faites-le savoir !

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Une urbanisation resserrée autour du village

Comme la loi nous y oblige, et comme annoncé dans le PADD, l'urbanisation ne pourra pas s'étendre au-delà des limites des zones construites actuellement. Aucune extension urbaine n'est possible au-delà de cette enveloppe urbaine.



Les capacités constructibles pour l'habitat apparaissent en rose ou vert sur le plan ci-contre. Elles représentent 5,5 ha. La loi nous obligeant à ne pas dépasser ce chiffre, les truffières ou champs cultivés ou jardins maraîchers compris à l'intérieur de l'enveloppe urbaine ont été protégés et gardés à destination agricole ou naturelle. Cela participera aussi à la pénétration de la nature jusqu'au cœur du village, aux continuités écologiques et au rafraîchissement estival.

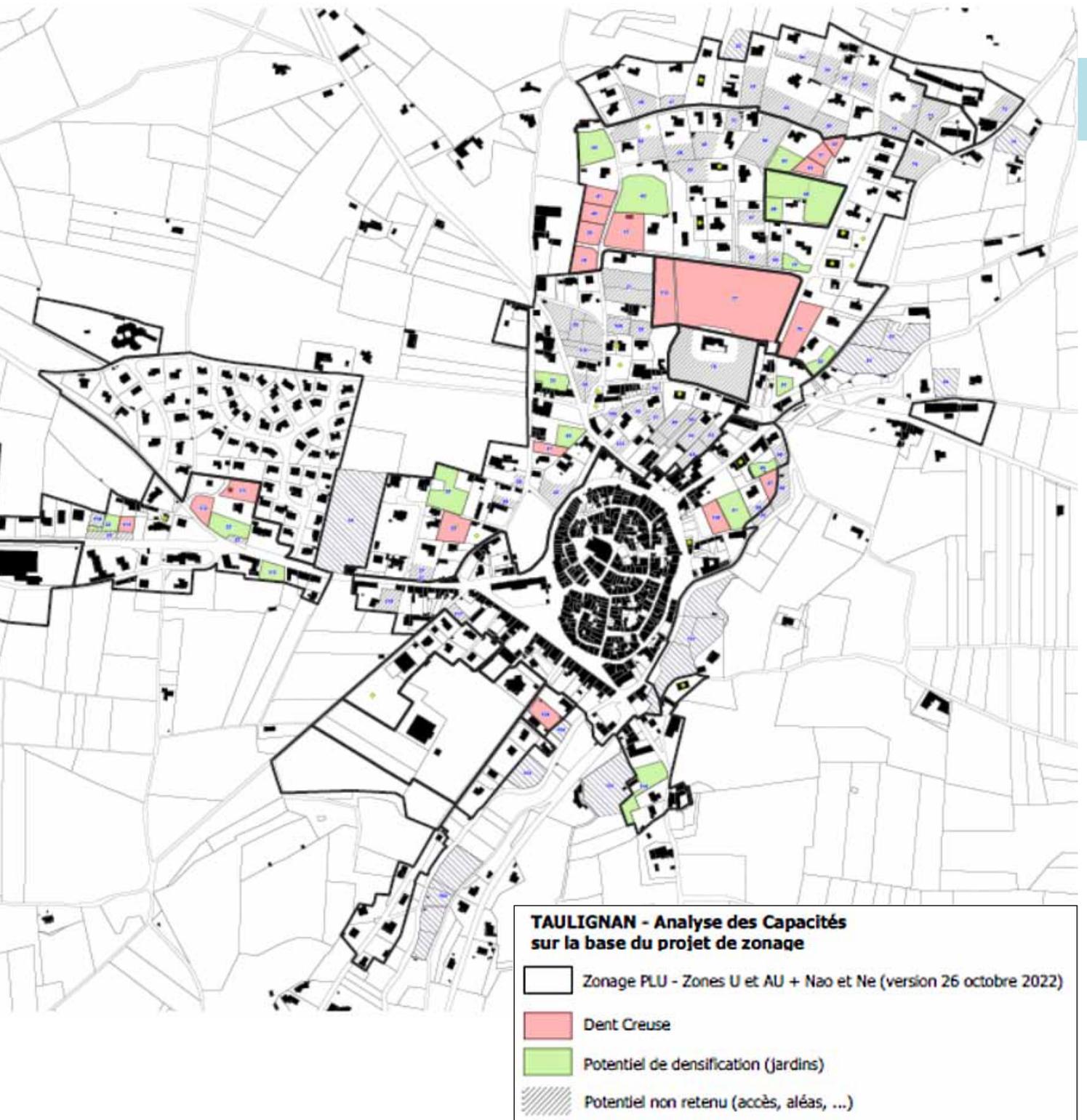
Le grand secteur au cœur du quartier des Auzières, qui représente la moitié des capacités d'accueil disponibles, fait l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation qui fixe :

- Un nombre de logements à produire (une trentaine environ)
- Une obligation de créer 20 % de logements en accession sociale à la propriété ou en locatif conventionné
- Une organisation de principe : hiérarchie des voies pour tous les modes de déplacements, espaces publics et stationnement, végétation et rétention des eaux pluviales sur place

Par ailleurs, des capacités d'extension ont été préservées pour nos entreprises locales : la SAFI et SPIT entre autre. Elles représentent 1,3 ha.



Enfin, les espaces autour de la salle des fêtes et de la future MARPA sont confortés dans leur destination sportive et culturelle et continueront d'accueillir nos grands rassemblements ou évènements.



S'adapter au changement climatique

L'eau, élément vital !

Le PLU doit veiller au bon équilibre entre évolution de la population et capacité d'alimentation en eau potable. L'été 2022 nous confirme que les périodes d'étiage vont devenir plus longues et sans doute plus fréquentes. Pour faire face, le Schéma directeur d'alimentation en eau potable, élaboré parallèlement au PLU, fixe 3 grands axes pour conforter nos ressources et sa distribution :

- Réduire les fuites sur le réseau pour améliorer son rendement,
- Améliorer l'efficacité des captages de nos sources (Plan des Seigneurs, Jacomet, Chèvre, Charroux),
- Dégager une nouvelle ressource en complément du forage de St Martin (voir article par ailleurs).

Le Schéma sera soumis à Enquête Publique en même temps que le PLU.

Tous les captages sont strictement protégés par le règlement du PLU.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)



**RÉUNION PUBLIQUE
DE PRÉSENTATION
DU PROJET DE PLU
MERCREDI 19 JUILLET 2023 à 18H
À LA SALLE DES FETES**

Les énergies

Face à l'augmentation des coûts de l'énergie, de plus en plus de particuliers installent des équipements de production d'énergie renouvelable. Le PLU le permet. Un avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) est toutefois nécessaire dans le périmètre de protection du monument historique du temple et dans le centre médiéval, classé. De son côté, la commune souhaite étudier la possibilité de créer une petite centrale photovoltaïques sur le site pollué de l'ancienne décharge, voire sur un autre petit terrain communal en limite de Grignan. Un zonage spécifique a été introduit pour permettre sa réalisation si les études sont concluantes.

La nature en ville

Des mesures très concrètes sont prises dans le règlement d'urbanisme et par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) spécifique pour préserver de toute construction les continuités écologiques, tous les éléments naturels d'intérêt et les zones inondables. Tous sont localisés par différentes hachures au plan de zonage, comme l'indique la légende jointe et un extrait de plan. Le règlement prévoit leur préservation ainsi que d'autres mesures en zone urbaine, par exemple :

- L'obligation, par les nouvelles constructions, qu'une partie du terrain (30 à 50 % selon l'endroit) ne soit pas imperméabilisé (ni carrelage, ni béton ou bitume...);
- L'obligation de gérer l'écoulement des eaux pluviales à la parcelle, avec, entre autres, des citernes ou cuves tampons.

LA SUITE

Après la réunion publique ci-contre, le bureau d'études va réaliser l'évaluation environnementale du projet puis établir le dossier définitif.

Il sera soumis pour vote au conseil municipal, fin 2023 si tout va bien. Les documents complets seront mis en ligne et consultables à cette date.

**Le truck SOLIHA sera à TAULIGNAN
le Mercredi 4 octobre 2023
de 10h à 16h30 place du 11 novembre**

Venez visiter le truck pour repenser votre logement et faciliter votre quotidien
Et participer aux animations.

Le truck SOLIHA est une maison mobile qui roule pour la prévention du « bien vivre chez soi », un mini-logement pour découvrir des solutions d'aménagement, accessoires innovants et améliorer vos conditions d'habitat : Autonomie, Sécurité, Confort, Economie d'énergie.

Toute la journée, les conseillers de SOLIHA seront présents dans le truck pour répondre à toutes questions sur comment améliorer le confort et/ou adapter votre logement, les aides financières existantes pour entreprendre des travaux. Venez rencontrer l'équipe de SOLIHA qui saura orienter les visiteurs pour trouver les bonnes réponses pour améliorer le quotidien des seniors, de leurs proches, aidants... afin de rester chez soi en sécurité le plus longtemps possible.



Parallèlement à la visite du truck, des animations gratuites seront proposées sur différents thèmes liés à l'habitat :

- La découverte de la domotique et des accessoires innovants : autant de solutions pratiques et abordables, qui sécurisent et facilitent les gestes de tous les jours.
- Connaître tous les trucs et astuces pour faire des économies d'énergie et relever le défi des écogestes ...

Accueil et temps de convivialité offert par la commune de Taulignan

Cette action de prévention est organisée en partenariat avec la commune de Taulignan, et le CAP Drôme Provençale du Département.

À la rencontre du public, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, l'équipe de SOLIHA Drôme vient jusqu'à vous grâce au soutien de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Drôme.



SOLIHA, Solidaires pour l'habitat, est le 1^{er} acteur associatif national de l'habitat privé à usage social. Notre association est agréée « Service social d'intérêt général » par l'État.

SOLIHA Drôme, c'est : 110 salariés, 25 bénévoles, près de 1 000 logements rénovés pour un montant de travaux de 24 millions d'euros.

SOLIHA Drôme
44 rue Faventines 26000 VALENCE
Renseignements pour les usagers :
Pôle Habitat – N° Vert 0 800 300 915

Contact presse SOLIHA Drôme
Véronique Enjolras chef de projet
Logement & Autonomie
06 13 85 05 18
ve@dromenet.org

Carte nationale d'identité et passeport : notre commune est équipée !

Depuis quelques semaines, les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont enregistrées en mairie de Taulignan (commune équipée d'un dispositif de recueil (DR)).
Pour toute demande de pièce d'identité, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous en ligne.

Démarches à suivre :

1 – Pré-demande ANTS à effectuer en ligne sur le site : <https://ants.gouv.fr>

ou le formulaire cerfa à retirer en mairie
2 - vous devez réunir les pièces nécessaires communiquées par votre mairie ou disponibles sur www.service-public.fr

3 - vous devez prendre rendez-vous sur le site de la mairie

Pour votre dépôt de dossier ou retrait des pièces d'identité, merci de vous présenter directement au 1^{er} étage de la mairie sans passer par le bureau d'accueil. Merci de patienter dans la zone d'attente située sur le palier. Tout retard de 10 minutes entrainera un report du RDV.

Pour le dépôt du dossier : uniquement sur Rendez-vous, présence indispensable de tous les intéressés quel que soit leur âge. Il ne s'agit pas d'une simple remise de dossier mais d'une procédure qui prend 10 à 15 minutes. Tout dossier incomplet sera refusé.

Pour le retrait de la carte d'identité ou du passeport : sans Rendez-vous pendant les heures de permanence et présence obligatoire des personnes majeures et des mineurs de plus de 12 ans (accompagnés du représentant légal).

Rapporter les anciens titres d'identité.

Les délais de délivrance des titres ne sont pas maîtrisés par la Mairie et varient selon les périodes.

Les CNI et passeports sont mis à disposition de leur titulaire pendant une période de 3 mois dès réception. Passé ce délai, les titres sont invalidés et détruits.



Échos...

Voici le nouveau guide ANTS pour 2023 dédié à tous les habitants de la région Auvergne Rhône Alpes.



Démarches ANTS

Pour 2023, face à la forte affluence des demandes et aux désagréments des usagers pour obtenir des dates de rendez-vous dans la région de la Normandie pour une demande de passeport et de carte d'identité, l'Etat met à la disposition de tous une plateforme en ligne permettant de visualiser, pour les 3 mois à venir, les rendez-vous disponibles tout près de chez vous.

De plus 500 nouveaux guichets de recueil des demandes de cartes d'identité ou de passeports, qui permettent notamment de numériser les empreintes digitales, seront installés partout en France pour 2023 afin de multiplier les créneaux de rendez-vous. Par ailleurs, demander un document d'identité sur le site de l'ANTS est entièrement gratuit. Sachez aussi que la procédure pour obtenir un titre sécurisé sur l'ANTS est régulièrement amélioré afin de combler les lacunes sur la plateforme.

Afin d'obtenir un titre d'identité : <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Pour un permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Pour un certificat d'immatriculation : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>.

Les automobilistes peuvent aussi s'adresser à un centre habilité dans la région Auvergne Rhône Alpes (Nous vous recommandons de toujours vérifier l'historique de votre véhicule via HISTOVEC pour savoir si une voiture est gagée ou non).



Échos...

ENVIE DE VIVRE UNE EXPERIENCE INTERNATIONALE ? NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE FAMILLES D'ACCUEIL POUR SEPTEMBRE 2023



Le CEI - Centre d'Échanges Internationaux
peut vous permettre de réaliser cette expérience !



Cristina, jeune Brésilienne de 16 ans recherche une famille pour l'accueillir 10 mois. Elle fait du taekwondo, du ballet et prend des cours de design graphique. Elle se sent chanceuse de cette expérience en France...

Matilda, 16 ans, vient d'Allemagne. Elle souhaite venir en France pour 10 mois. Elle aime jouer du piano, faire du dessin, peindre et lire des livres. Elle est impatiente de faire la rencontre de sa future famille d'accueil.



Meta, 16 ans, vient d'Allemagne. Elle souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2023. Elle fait du football, du hockey, elle joue du piano et du ukulélé. A la fin de son séjour elle espère être bilingue en français.

Emma, 16 ans, est Italienne et recherche une famille pour 6 mois. Elle fait partie d'un club de sport et d'un club de théâtre, elle aime la lecture, la peinture, la musique. Elle a hâte de découvrir la France et sa culture.



Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de partager ce que l'on vit chez soi. À la ville comme à la campagne, toutes les familles peuvent accueillir ! Frais de scolarité, demi-pension, transport scolaire & assurances pris en charge.



Contact

Anne-Marie Vignon
06 81 63 67 04

anne-marie.vignon@orange.fr

Échos...

La maltraitance est un ensemble de comportements ou d'attitudes qui compromettent le bien-être d'une personne : maltraitance financière, physique, psychologique...



La **maltraitance**
est une **réalité**
il faut en **parler**
<https://dromalma.fr>

En France 800000 personnes sont maltraitées chaque année. Dans la Drôme plusieurs centaines de personnes âgées et/ou handicapées sont battues, abusées financièrement, abandonnées à leur solitude.

Comment aider les personnes maltraitées

- **DrômALMA** est à leur écoute au **04 75 86 10 10** tous les jeudis de 9h à 11h30 et propose un conseil, une orientation, un accompagnement avec son équipe de bénévoles. - En dehors de ces heures de permanences, contacter le **3977**, plateforme ouverte tous les jours week-end inclus. Une équipe de professionnels est à votre service.

Les équipes s'engagent à respecter le droit à la vie privée, notamment par la garantie absolue de la confidentialité, le droit à la dignité et au libre arbitre et à une stricte impartialité.

La maltraitance est l'affaire de tous. Personne n'est à l'abri d'être un jour victime, auteur ou témoin de maltraitance.

Signaler une situation de maltraitance qui nous alerte est un devoir. Ce n'est pas un acte de délation mais un moyen, souvent le seul, pour protéger une personne vulnérable.



Plus d'infos : mail de l'association almaidrome@orange.fr - site internet <http://dromalma.fr/>

Parce que l'accès aux soins pour tous doit être une priorité, votre commune a mis en place la « Mutuelle de Village ».

Pour ce beau projet, votre commune a choisi la Mutuelle Générale d'Avignon Grand Sud (M.G.A.), première mutuelle à avoir initié ce dispositif en 2013 avec la commune de Caumont-Sur-Durance. **Mutuelle de proximité, la M.G.A. bénéficie d'une longue expérience en matière de protection santé et prévoyance.** Elle s'adresse aux particuliers, entreprises, fonctionnaires (labellisation), exploitants agricoles, commerçants, artisans, professions libérales (loi Madelin). Elle offre des solutions pour tous, le choix des garanties, des tarifs préférenciels et avantageux. Elle est à l'écoute et proche de ses adhérents...

Elle reprend aussi les valeurs héritées de ses anciens : solidarité et entraide.

Une mutuelle « vraie »



Des permanences ont lieu dans votre commune.

Prenez contact auprès de votre Mairie, CCAS ou de la M.G.A. au : 04.90.89.16.90 ou par mail : contact@mutmga.fr - www.mutuellegeneraledavignon.com



Échos...



Attirée très jeune par les fleurs sauvages, je ne me prétends pas Botaniste, je suis juste une passionnée que sa passion pousse vers la Botanique. C'est à l'âge de 10 ans qu'un voisin pharmacien m'a transmis les premières notions de Botanique.



En mai 2017 j'ai adressé un premier rapport au Maire de Montélimar présentant le projet qui me trottait dans la tête depuis 2009. Moins d'un mois après, j'obtenais son feu vert. J'ai donc eu l'honneur de porter un projet environnemental pour la ville en partenariat avec l'ancienne équipe municipale, le S.M.B.R.J. (Syndicat Mixte Bassin Roubion Jabron) et le P.N.R. (Parc Naturel Régional) des Baronnies provençales, qui s'était spontanément porté partenaire de mon projet.

Il s'articulait autour de plusieurs volets :



création de réservoirs de biodiversité ("E.N.P." = Espace "Nature Préservée") sur le domaine public, balades botaniques, etc. La réintroduction en 2019-2020 d'une ripisylve (forêt alluviale = Ramières) en rive droite du Roubion fut, pour moi, l'aboutissement de nombreuses années de réflexion et d'investissement personnel et de plusieurs mois de concertation avec des spécialistes habitués à intervenir dans ce type de milieu. Malheureusement aujourd'hui il ne reste quasiment plus rien du projet. Les E.N.P. n'existent plus et, sur les 230 arbres et arbustes récupérés par le S.M.B.R.J. en amont de Montélimar dans le lit du Roubion, moins de 10 ont survécu faute de suivi (changement d'équipe municipale).

J'ai eu aussi le plaisir d'accompagner des binômes d'étudiants en 1^{ère} année de BTSA durant leurs inventaires floristiques à Taulignan (Cf. rapport de Matis et Théo). Ayant découvert la richesse de la flore sauvage de Taulignan lors de mes interventions successives, j'ai décidé de m'y installer. Depuis bientôt un an je propose des balades botaniques individuelles ou en groupe restreint (2 à 6 pers. maxi) dans un rayon maximum de 3 à 5 km autour de Taulignan.*

Pour apprendre gratuitement et en toute saison à identifier la flore locale (champs, garrigue, zones humides, etc.) et découvrir des espèces de plaine, de colline et de moyenne montagne, c'est simple : il suffit de me le demander !

06 77 60 71 47 ou me contacter
via ma page Facebook
"Flore & Nature - Christine Coulon"

* https://paysagesreconquis-monblog.com/analyse-ecologique-et-paysagere-de-la-commune-de-taulignan-par-matis-bernard-et-theo-le-guen/?fbclid=IwAR3kXfmbbsDUom4yRMkZxsLi41aWQMTtr6dDjLy-umwOPvaSY7bbrD4Gp_8

Échos...

Des panneaux pour respecter les places handicapées !



L'association du Lion's Club avait proposé lors d'un conseil communautaire aux 19 maires de la communauté de communes des panneaux «**Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap**» à installer sur les places réservées aux handicapés de leur commune. Toutes les communes ont accepté la proposition. Le président du Lion's Club, Jean-Marie Roussin, et le trésorier Olivier Reboul, ont remis des panneaux aux maires présents. Au total, ce sont 90 panneaux qui ont été installés avec ce slogan choc pour dissuader les automobilistes d'utiliser un emplacement réservé.

Début mai nos agents techniques les ont placés aux endroits prévus.

Anthony Richet, directeur de La Poste, a organisé un concours et les gagnants ont été récompensés le 27 mars dernier.

Il s'agissait de reconnaître le monument appartenant au village, ce qui a été facile à trouver, mais il fallait donner le nombre de personnes qui se sont déplacées au bureau de poste sur l'année.

Trois personnes ont donné le nombre le plus proche il s'agit de : Agnès Causan, Alexandre Lettelier et Sylvie Saimmaime, qui ont reçus leur lot dans les locaux de la Maison France Service en présence du maire Jean-Louis Martin.



Échos...



Des nouvelles

du compost collectif et du nouveau site de compostage collectif route de Nyons (avec les bacs de tri sélectif).

Ce 2^e bac de compostage collectif se remplit rapidement. Il est intéressant de constater que de plus en plus de personnes partagent cette conviction : moins jeter et valoriser nos déchets est un geste citoyen et fédérateur. Nous pensons qu'une quarantaine de foyers utilisent déjà les sites de compostage collectifs et y déposent régulièrement leurs déchets de cuisine compostables à savoir épluchures, restes de repas... (ce qui ne l'oublions représentent 20% de nos poubelles ordinaires).

La municipalité proposera une date pour une réunion d'information publique sur la gestion des déchets début septembre.

Cette rencontre sera l'occasion d'échanger avec les utilisateurs du compostage collectif, faire le bilan de 2 ans d'exploitation de ces 2 sites et amener des réponses à tous ceux qui se posent des questions sur le tri en général et la valorisation de nos déchets organiques. Il sera abordé également la nécessité de mettre en place un 3^e site de compostage partagé, probablement au cœur du village.

Car ne l'oublions pas, à partir du 1/1/2024, une nouvelle réglementation concernant le tri entrera en vigueur : Les bio-déchets ou déchets organiques ne devront plus être jetés avec les ordures ménagères mais triés et valorisés.

Pour connaître la date de cette rencontre vous trouverez des affichettes chez les commerçants.

A bientôt pour un café-compost !

L'équipe des coquelicots de Taulignan





COMMENT OBTENIR UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL ?

Envoyez le coupon ci-dessous complété et accompagné de **votre règlement de 40 €** par chèque à l'ordre : CCEPPG RR Développement Durable (possibilité de régler en espèces sur place), à l'adresse suivante :

Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan
17 A Rue de Tourville
84 600 VALREAS

A réception de ce dernier, la CCEPPG vous retournera un bon de retrait vous indiquant les jours et horaires de mise à disposition de votre composteur.

CARACTÉRISTIQUES COMPOSTEUR :

Contenance de 220 litres
Vendu en kit avec notice de montage et bio-seau de 10 litres

Conditions d'acquisition :

- offre réservée aux particuliers résidents sur le territoire de la CCEPPG
- un seul kit par foyer
- offre valable dans la limite des stocks disponibles



Une info, une question sur le compostage ?
La CCEPPG est à votre disposition :
infos@cceppg.fr ou 04 90 35 01 52

BON DE COMMANDE POUR UN KIT DE COMPOSTAGE

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TEL : / / / / ADRESSE MAIL :

- Je joins un chèque de participation de 40 € à l'ordre : CCEPPG RR Développement Durable
- Je paie en espèces sur place
- Je joins un justificatif de domicile de moins d'un an

DATE : SIGNATURE :

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires pour le traitement de la demande. Les réponses enregistrées sont réservées à l'usage de nos services et ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales ni transférées à des tiers. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Échos...



Corima 26 mars 2023

« Vous avez été 113 signaleurs répartis sur les parcours, 32 motards et 17 voitures pour sécuriser.

Vous avez pu voir passer dimanche devant vous un flot continu de cyclistes. Nous avons enregistré presque 2300 participants : 1811 en cyclosportive et 480 en randonnée, avec les Gravel du samedi nous totalisons 2434 participants. Le record de 2022 est battu.

Notre objectif n'est toutefois pas de battre des records mais d'assurer au mieux la sécurité des participants dans un esprit sportif et convivial.

Et sur ce plan, les retours et les applaudissements que nous avons recueillis autour du Podium lors de la remise des récompenses attestent de la qualité de votre implication et dévouement.

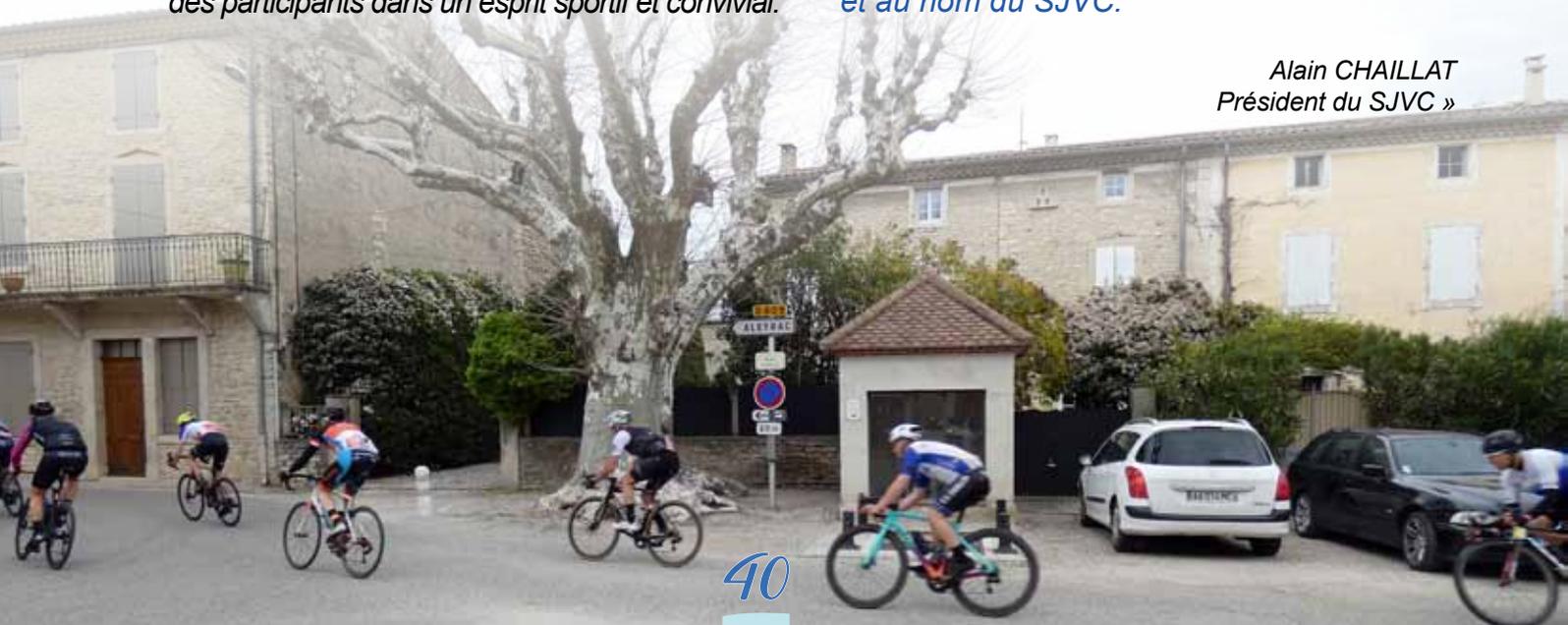
Nous n'avons pas eu d'accident grave à enregistrer, quelques chutes avec la route mouillée, et une chute dans la descente d'Aleyrac dû à un excès de vitesse du participant.

Merci donc à vous, d'avoir bravé les ondées du matin et d'avoir patienté de nombreuses heures pour certains au bord de la route. Merci à vous de nous accompagner et d'assurer la renommée de cette épreuve sportive et de la région.

Il nous tarde de vous retrouver individuellement ou collectivement pour évoquer ces moments de plaisir.

Très amicalement de la part de l'organisation et au nom du SJVC.

Alain CHAILLAT
Président du SJVC »



Échos...

Hugo BERNARD second de sa catégorie expert au Mondial d'Enduro Extrême

Notre jeune Taulignanais, Hugo Bernard, après avoir été classé second dans la catégorie Silver en Turquie en 2021, a réalisé un excellent score au bout de 4 jours à Zlatibor en Serbie du 17 au 20 mai dernier. Le premier jour était le prologue avec obstacles, les jours suivants se sont déroulés dans les bois avec tracés et GPS, les temps des courses sont chronométrés. Il s'est classé second de sa catégorie expert, un niveau qui est juste avant le classement professionnel. 3 Français étaient sur le podium de l'arrivée.

Peut-être une prochaine participation en Espagne.

Plusieurs personnes accompagnent Hugo lors de ses participations à ces épreuves, ses parents tout d'abord et son mécanicien personnel Stéphane Athénol dit « Chabert ».

Hugo a créé une association pour l'aider à financer sa saison : **associationteamhb** pour l'ordre du chèque, les dons sont acceptés et déductibles des impôts.



Pour tous contacts : bernardhugo200@icloud.com - 06 66 58 95 58

U.S. DRÔME PROVENCE



Cette saison, l'US DRÔME PROVENCE accueille un groupe de féminines pour des entraînements hebdomadaires sous la conduite de Ludo Trin. Une quinzaine de femmes souvent maman d'un jeune du club participe avec assiduité et dans une ambiance conviviale aux séances le mardi à 19 h à Grillon. Elles ont brillamment participé au tournoi de foot de la fêtes des associations.

Depuis début avril, le club élargit son public. Tous les mercredi, Bernard Dassot accueille une douzaine de personnes en situation de handicap de 17h30 à 18h30 au stade de Taulignan, Le but est de faire découvrir un sport collectif en dehors de l'établissement avec des résidents d'autres établissements. Une convention a été signée entre DRÔME PROVENCE, Les Tilleuls et Le Béal pour une quinzaine de séances qui après bilan serait reconduite en septembre.

*Texte de l'association



La saison des expositions a commencé le 6 avril à la salle de la commune et le 22 à la chapelle du Pradou. Celle-ci a exceptionnellement accueilli les œuvres de Gilbert Schulé pour une exposition caritative à l'initiative de sa femme Eliane.

L'école de musique a connu encore un succès puisque de nombreux élèves ont suivi les cours de guitare, piano et solfège. En cours d'année ils ont eu la chance de pouvoir participer à une audition dans « le petit palais » de la pianiste Rebecca Chaillot.



Cet été l'association propose à nouveau un concert au Pradou, le 22 juillet avec le groupe « Wolf on the wild side ». Une piste sera ouverte pour ceux qui voudront danser durant la soirée.

L'association s'est dotée d'un site internet mis en place et géré par Frank Roels. Vous pouvez suivre toutes nos activités sur : taulignanarts.fr



ANACR 26

1943 - 2023

Année
Jeudi 15
Départ de 8 jeunes par le camp Guy Raquet le soir
1 de Fucosiau, albin; 3 de Talence. L'ouvrier antonin de
St Maurice. 2 de Nyons. Bonhomme Peirizot et Girard.
Partons de Nyons à 9^h 20. Suivons route de Pontal
traversons village. arrivons à Morvignas à 11^h nous reposons
1/2 heure dans café chez Bouton. Joseph retourne à Nyons
le guide qui est venue nous attendre nous conduit jusqu'à
la ferme par un chemin détourné, on nous amène
vers 2^h et on nous conclut. Revue à 9^h après déjeuner

Le 15 août 2023 le matin, le comité ANACR 26 Drôme Provençale organisera la montée à la ferme de La Lance, lieu de souvenir, à cette occasion nous commémorerons les 80 ans de la création du Maquis de La Lance. Une cérémonie aura lieu à la stèle surplombant le lieu où de nombreux jeunes ont trouvés refuge par un abri, de l'aide mais surtout l'espoir d'une liberté qui sera retrouvée, hélas, par le sacrifice de certains d'entre eux. Dans l'après-midi, nous serons reçus par Monsieur Norbert PERRIN, maire de Réauville, la commune d'accueil de cette année, pour une cérémonie aux monuments aux morts, avec dépôts de gerbes et allocutions

à 16h30. Quelques jours avant, une exposition sur le thème de la Résistance et de la libération sera visible à la salle des fêtes. Cette journée commémorative finira, comme l'année passée, par un spectacle à la salle des fêtes de Taulignan organisé par le FAT festival à 18h, la pièce présentée s'intitule « Mamie Luger ».

Au mois de septembre, dans le but de porter à la connaissance des jeunes sur cette période terrible de notre histoire, une montée à la ferme de la Lance sera organisée avec les écoles de la région en partenariat avec l'USEP de la Drôme.



MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE, *maison pour tous*

*Nous vous présentons les activités proposées par la MJC
pour la prochaine saison 2023/2024*

Catherine ALLIGON, chef de chœur, animera la chorale le Chœur de la Lance, de 18 heures à 20 heures, le lundi à la salle des fêtes. Des concerts seront donnés au long de l'année et feront l'objet d'une publicité particulière avant l'événement.

Myriam FAJAL, vous assouplira pendant des cours de gym et elle associera le Pilates le mardi de 18 à 19 heures. Ensuite elle calmera votre énergie avec des cours de Zumba jusqu'à 20 heures.

Le yoga toujours délocalisé à Salles sous bois. Nous remercions la municipalité et monsieur le Maire de nous accueillir dans une salle très adaptée à la pratique de cette activité. Alexandra reprend ses cours vers 17 heures et laissera la place à Antoinette vers 18 heures 30. Les horaires vous seront précisés et diffusés.

L'infatigable José vous initiera ou vous perfectionnera aux danses en lignes ou de salon, le jeudi soir. Il préparera avec Mado, comme à l'accoutumé des petites soirées très sympathiques, repas et danse (fiesta boum boum).

Trois tables sont mises à la disposition des amateurs de tennis de table également le jeudi soir. Petits et grands peuvent venir s'entraîner.

Le lundi et le jeudi après-midi, de 14 heures à 17 heures, la MJC ouvre ses portes aux dames principalement, pour un petit moment convivial sous prétexte de tricot ou de couture.

La nouvelle activité Graffico a démontré que nos jeunes, sous la houlette de Yoann, sont capables de réaliser de très belles fresques, éphémères ou permanentes. D'autres projets sont à l'étude avec une collaboration étroite avec la municipalité. Nous demandons à tous de respecter ces œuvres principalement pour les enfants qui ont mis beaucoup de cœur à les réaliser. **Un très grand merci à tous ces artistes.**



M. J. C.

Les ateliers **GRAFFICO**

Nés à Taulignan à l'issue d'une rencontre entre deux personnes d'horizon totalement différents : Éric Petitjean (président de la MJC) & Yoann Mangini (Graphiste/Peintre en lettres). Les ateliers Graffico, dont vous avez sûrement déjà pu connaître le travail, ont un seul et unique but : initier les jeunes à la pratique des arts graphiques & créatifs !



“ Les arts graphiques sont très riches et le graff qui en fait partie est un moyen ludique et attractif de découvrir, expérimenter, s'exprimer et finalement briser les barrières de la créativité !

Aujourd'hui on fait du graff mais demain on pourrait faire tout autre chose si les jeunes sont curieux d'en découvrir plus !”



C'est la vision portée par Yoann à propos de cette activité. D'ailleurs, il est ouvert à des partenariats pour partager ces ateliers avec des personnes pratiquantes d'une ou plusieurs activités créatives ! En tout cas, cette année n'a pas été de tout repos pour les jeunes GRAFFICO'S qui nous ont partagé leur talent en faisant plusieurs banderoles éphémères et qui ont rénové le mur du tennis jusqu'à présent orné de tags sauvages altérant l'image du village !

Ps : Un groupe du soir destiné aux adultes pourrait s'ouvrir s'il y a assez d'intéressés, n'hésitez donc pas à contacter les ateliers Graffico au **07 69 11 71 60** ou par email yoann.mangini@gmail.com.



COMITÉ des FÊTES



La Fête " comme avant "

Notre village a renoué avec la tradition avec une fête foraine installée devant la mairie, une demande initiée par le Conseil Municipal des Jeunes qui voulait le retour des manèges à l'occasion de la foire traditionnelle du 1^{er} week-end de juin.

Cette 36^{ème} édition a remporté un franc succès avec un programme complet :

Samedi : foire et bal sur la Place du Pradou

Dimanche : foire et vide grenier, paëlla le midi et concert des chorales à la salle des fêtes en fin d'après-midi



Le groupe Aragorn a animé ces deux jours avec des déambulations dans les rues. La pluie arrivée le dimanche après-midi n'a pas trop pénalisé les exposants du vide grenier qui ont pu bénéficier d'un grand nombre de personnes venues chinées dans la matinée. Merci à l'équipe du comité des fêtes pour l'organisation de cette belle manifestation.



KINOMICHI



Association Taulignan-Kinomichi

Art du mouvement

Une année de pratique se termine et l'association est fière de ses nombreux licenciés (28), ce qui est super pour une jeune association.

Une ambiance conviviale, respectueuse du rythme de chacun, une invitation à progresser dans la tranquillité. Pas de compétition mais de la rigueur et de la persévérance. Voilà ce qui explique peut être la belle dynamique de ce groupe.

Le kinomichi se pratique à deux avec parfois un Jo (canne) ou un bokken (sabre en bois). Le kinomichi valorise le mouvement en pleine conscience et nous aide à développer enracinement et ouverture, centrage et expansion. Il s'adresse à tous quelque soit l'âge.

Reprise des cours le lundi 11 septembre, 9h30.
Pour plus d'informations, voir le site
« taulignan-kinomichi ».

Si vous souhaitez découvrir cette activité,
rendez-vous le samedi 9 septembre 2023
Portes ouvertes au dojo
de la salle d'activité Michel Achard.
Horaires : 10h30 - 11h30 et 16h - 17h
contact : 06.76.37.98.88



*Texte de l'association

Le HOMARD BLEU



Avec cette huitième édition de notre fête du théâtre à Taulignan, l'équipe du F.A.T. Festival a prévu de magnifiques spectacles pour reconnecter avec notre enfant intérieur : le rêve, la liberté et l'humour seront à l'honneur. Spectacle musical, classique déjanté, concert électro numérique, performance martiale burlesque, huis clos contemporain, fable poétique, masques et concerts pour tous et toutes, à écouter sous les étoiles.

Dans un monde qui peut sembler au bord du gouffre, nous pensons aux enfants et à la responsabilité que nous avons envers eux. Et finalement, à bien y regarder, le monde pourrait en être qu'à ses débuts, et être parfaitement enchanté. Les étoiles, au loin, continuent à briller, certaines s'éteignent, d'autres s'allument, et dans le temps qui nous est imparti, nous pouvons nous rassembler, nous engager, observer, et bien sûr rire !

Alors pour cette nouvelle édition, nous vous proposons d'embarquer toutes et tous, enfants et adultes, à la redécouverte de notre monde !

Alice chez les Merveilles, adapté du roman qu'on ne présente plus, est un voyage merveilleux et féérique qui aborde les thèmes de l'imaginaire et de la découverte du langage. Dans **J'ai rien demandé moi !** Le cheminement de la petite Lison explore avec légèreté les grandes questions enfantines lors d'un étonnant spectacle musical pop électro...

Pour ravir les enfants de tous âges et fêter l'anniversaire de Molière, la troupe des Mauvais Élèves revient au F.A.T. Festival, et nous a concocté une nouvelle folie : **Les amoureux de Molière**. Soyez prêts à vous tenir les côtes ! Avec **Fantasio**, la troupe de L'Éternel Été rend hommage à l'immense talent d'Alfred de Musset et nous offre un merveilleux spectacle musical (ba)rock. La compagnie Le Homard Bleu revient avec une nouvelle création : **Au nom du père, du fils et de Jackie Chan**, une performance burlesque qui parle de deux enfances croisées entre la France et la Chine, faites de kung-fu et de pop cantonaise !



Dans **La Folle Allure**, adaptée du roman de Christian Bobin, récemment disparu, nous sommes les témoins émerveillés de la cavale d'une fille née dans un cirque, en quête de liberté. Dans un autre registre, Le Teatro Strappato et ses masques envoûtants reviennent avec **La Terre et la poudre**, une histoire poignante d'exil et d'enfance. Enfin, "Vieillir c'est se rappeler son enfance". **Mamie Luger**, centenaire truculente et dure à cuire, rescapée de la guerre, n'a pas hésité à en découdre avec les hommes qui l'ont persécuté ! Elle nous raconte son histoire lors d'un interrogatoire.

Enfin, la musique sera plus que jamais au cœur du Festival. La Bande à Koustik, DJ Michka, Tza, Les Marx Sisters, et la Goguette en folie clôtureront chaque soirée. Joie, émerveillement et surprises nous attendent !

Le HOMARD BLEU

Merci infiniment à vous d'être présents, fidèles au rendez-vous. Grâce à votre curiosité renouvelée, le théâtre peut exister et résonner. Nous sommes impatients de partager ces instants magiques avec vous.



◆ Au nom du père, du fils et de Jackie Chan
PERFORMANCE MARTIALE BURLESQUE -
Tout public dès 8 ans
de Matthias Fortune / Compagnie le Homard Bleu
- création F.A.T. Festival

◆ BJK
FABLE POÉTIQUE - Tout public dès 7 ans
d'après "Tout le monde est occupé" de Christian Bobin /
Compagnie La Ligne / mise en scène Maïa Jarville

◆ La Folle Allure
FUGUE THÉÂTRALE - Tout public dès 10 ans
d'après le roman de Christian Bobin / Compagnie
du Coup Monté / mise en scène Teddy Bogaert

◆ Mamie Luger
CENTENAIRE, FEMINISTE ET SERIAL-KILLEUSE
d'après le roman de Benoît Philippon / Compagnie Ah ! /
Mise en scène Antoine Herbez

◆ La Terre et la poudre
FABLE THÉÂTRALE DE MASQUES - à partir de 12 ans
de Vene Vieitez / Teatro Strappato (Espagne) /
mise en scène Vene Vieitez

PASS JOURNÉE : tarif normal 20€ //
tarif réduit* 15€ // enfants - 12 ans 5€ //
enfants - 7 ans gratuit

PASS INTÉGRAL 5 JOURS : tarif normal 48€ //
tarif réduit* 38€ // enfants - 12 ans 13€ //
enfants - 7 ans gratuit

*adhérents/ -18 ans/ demandeurs d'emploi

◆ Alice chez les Merveilles
SPECTACLE MUSICAL - IMAGINAIRE ET DÉ-
COUVERTE DU LANGAGE - Jeune public dès 4 ans
Compagnie Luce / Mise en scène : Irène Favier

◆ J'ai rien demandé moi !
SPECTACLE MUSICAL POP ELECTRO ET
NUMÉRIQUE - Jeune public dès 5 ans
de Chloé Birds / Compagnie Doux Vacarme

◆ Les Amoureux de Molière
THÉÂTRE CLASSIQUE DÉJANTÉ - COMÉDIE -
Tout public dès 7 ans
d'après Molière / Les Mauvais Élèves /
Collaboration artistique : Shirley et Dino

◆ Fantasio
THÉÂTRE CLASSIQUE MUSICAL ROCK / - Tout public
de Alfred de Musset / Compagnie l'Éternel Été /
mise en scène Emmanuel Besnault

Concerts GRATUITS
Restauration sur place

Infos/réservations :

<https://www.compagnielehomardbleu.com>
lefatfestival@gmail.com - 06 88 62 12 13
Salle de Fêtes 100 route de Grillon
26770 Taulignan

*Texte de l'association

49



COMITÉ d'ORGANISATION du MARCHÉ de NOËL



Pour cette 20^{ème} édition, toute l'équipe du marché de Noël a organisé le marché sur 2 jours. L'équipe a été récompensée de ses efforts avec l'affluence exceptionnelle du public sur le week-end !

Près de 10 000 personnes auraient déambulé dans les ruelles de Taulignan à la découverte de son marché artisanal. Marché qui comptait près de 90 exposants triés sur le volet pour l'édition 2023, pour leur production artisanale.



Le nouveau chalet de l'association qui réunissait la buvette et la soupe a eu un énorme succès grâce aux bénévoles qui ont tenu une cadence soutenue tout le long du week-end.

Les animations habituelles tels que les poneys, les archers, la chorale, l'orchestre et bien sûr le Père Noël sont toujours aussi plébiscités par le public. La grosse nouveauté de l'année, le Tourlignan (manège à propulsion parentale) a eu droit à un très bon accueil pour sa toute première prestation.

Pour conclure les soirées, nous avons eu l'honneur de recevoir à nouveau la troupe Imaziren (anciennement les Frères Lumières) qui nous a régalé avec son spectacle de feu le samedi soir. En conclusion de cette 20^{ème} édition, nous avons pu tirer un feu d'artifice offert par la mairie.

COMITÉ d'ORGANISATION du MARCHÉ de NOËL



Tous les retours, autant du public que des artisans et artistes ont été extrêmement positifs, ce qui nous conforte dans notre décision de réitérer le marché de Noël sur le week-end entier pour 2023.

Les projets 2023 :

Cette année, il y aura une grosse amélioration des chalets avec un volet qui permettra de les fermer la nuit afin de sécuriser le matériel des artisans.

Il y a eu aussi lors d'atelier prévu en AG, la création de coffrage en bois afin d'intégrer au mieux les poubelles au décor médiéval du marché. De nombreuses déco textile ont également été créées pendant ces ateliers.

Le Tourlignan a quelques améliorations de prévues (notamment un pompon !) et enfin un traîneau de Père Noël grandeur nature devrait voir le jour afin de réaliser de jolis photos pour petits et grands.



Nouveaux Services

Gaëlle ALBERT Architecte DE HMONP

Accompagne particuliers et collectivités dans l'éco-conception de leurs projets. Faisabilité, études de conception, dépôt de permis de construire, suivi de chantier, expertise Feng Shui et géobiologie.

Contact : **06 85 78 00 46**
ou par mail : gaelle.albert@architectes.org
Site Web : www.ag-archi.fr



CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

Depuis le 1^{er} juin, le commerce «Votre Marché» est devenu « **Epicerie du Coin** ».

Vous serez accueilli par Valérie Perreard et Charlène au 18, rue du Coulard.

Contact : **04 75 91 04 77**
Mail : epicerietaulignan@outlook.fr

Horaires d'ouverture du Lundi au Samedi
De 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30
Le Dimanche de 9h00 à 12h30.

Après le départ de «Folie Douce», un nouveau commerce « **MIAM MIAM KHMER** » a ouvert ses portes le 1^{er} juillet, au n°123 rue des Remparts. Sophie Duch vous propose ses plats d'Asie du Sud-Est fait maison, à emporter. Une carte vous y est proposée.



Contact : **07 88 49 46 71**
Mail : sophie@miam-miam-khmer.com
Sites Internet : miam-miam-khmer.com
miam-miam-khmer.fr

Nouveaux Services



Yoann MANGINI

*Peintre en lettres-décorateur
& graphiste*

Conçoit et peint à la main des enseignes & décorations murales sur mesures à destination des professionnels et des particuliers.
- Tout support intérieur/extérieur : enseigne, devanture de magasin, panneau publicitaire, vitrine, véhicule, création graphique, événementiel.

Contact : **07 69 11 71 60**

ou par mail : yoann.mangini@gmail.com

Découvrez ses réalisations
sur www.myo-design.fr

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Ouvert le 2 juin, Bernard vous accueille au « **Café de la Soie** ».

Il vous propose diverses boissons, glaces artisanales, chantilly maison et des menus à l'ardoise.

Contact : **06 18 33 31 94**

Mail : b.paulme2@orange.fr



État Civil

Naissances

Toutes nos félicitations aux parents

Le **17 novembre** à Montélimar de **Thelma SAEZ**



Pacs

Tous nos vœux de bonheur aux pacsés

Le **18 novembre** de **Alice MAZEL** et **Anthony PETIT**

Le **13 février** de **Céline BERTHELEMY** et **Benjamin BODET**

Le **21 mars** de **Gaëlle ALBERT** et **Yoann MANGINI**

Le **1^{er} avril** de **Bénédicte DESMERGER** et **Frédéric RABOT**



Mariages

Tous nos vœux de bonheur aux mariés

Le **7 janvier** de **Christèle FOURNIER** et **Francis AZAMBRE**

Le **8 avril** de **Claire-Alix MULOT** et **Antoine De MIJOLLA**

Le **20 mai** de **Mary ROUSSEL** et **Benoît CASTELLI**

Décès

Toutes nos condoléances aux familles endeuillées

Le **2 janvier** de **Juliette RUEL née VEYRIER**

Le **3 janvier** à Dieulefit de **Elise GOUGNE née VIGNE**

Le **10 janvier** à Valréas de **Marguerite GROZ**

Le **13 mars** à Valréas de **Encarnacion MORENO BASTIDA**
née **GONZALEZ AMOROS**

Le **23 mars** à Nyons de **Marcel MONIER**

Le **12 avril** à Valréas de **Françoise CULTY**

Le **14 avril** à Montélimar de **René PETIT**

Le **11 mai** à Taulignan de **Patrice BERTRAND dit Titus**

Le **22 mai** à Valréas de **Maurice CORDET**

Le **30 mai** à Montélimar de **Marie MARTIN née ALDEGHERI**



Numéros Utiles

HÔPITAL DE MONTÉLIMAR (Urgences)
04 75 53 40 00

HÔPITAL DE VALRÉAS (Urgences)
04 90 28 51 51

MÉDECINS (125, Chemin des Aumailles)
Barrier Antoine 04 75 53 63 36

Bonnafoux Cécile 09 83 97 29 29

INFIRMIÈRES
Boy / Parzys 04 75 54 60 57
125, Chemin des Aumailles

Chabaud / Vidal / Hill 04 75 53 51 34
125, Chemin des Aumailles

Bordaz / Marcel 04 75 53 66 22
145, Route de Montélimar

Doutres / Formery 06 10 38 65 24
7, Rue Tranchant

DENTISTE
Belhadi Nasser 04 75 97 52 43
1, Rue du Coulard

KINÉSITHÉRAPEUTE
Léger Agnes & Joan 04 75 53 65 80
145, Route de Montélimar

Sté MKB Kinésithérapie et Balnéothérapie
Boulangier Mathieu 04 75 51 31 72
46A, Coteau le Matinier

PHARMACIE
Pharmacie Bourrat 04 75 53 55 74
11, Avenue de la Résistance

PÉDICURE - PODOLOGUE
Saingery Marie 07 62 50 14 40
125, Chemin des Aumailles

**PSYCHOLOGUES
PSYCHOTHÉRAPEUTES**

Vidal Emilie 06 21 73 92 88
Lavy Jennifer 07 67 44 20 55
125, Chemin des Aumailles

OSTÉOPATHE
Jannot Nicolas 06 67 50 14 11
125, Chemin des Aumailles

SOPHROLOGUE
Cheillan Marion 06 71 46 58 74
125, Chemin des Aumailles

DIÉTÉTICIENNES
Enjolras Isabelle 06 81 26 82 60
Martinez Lucie 06 28 06 47 77
125, Chemin des Aumailles

TOILETTAGE CANIN / FÉLIN
FLAIR' ALLURE 04 75 46 52 66
Enfoux Gisèle 06 64 83 69 38
7, Rue Tranchant

PRESSE, les CORRESPONDANTS
LE DAUPHINE
Croizat Fabrice 06 69 58 40 70
croizatgentile.fabrice@bbox.fr

LA TRIBUNE
Gosselin Geneviève 06 82 19 58 70
gosselingenevieve@yahoo.fr

TAXI
Boraschi Thierry
Le haut Novezan - 26110 VENTEROL
06 02 13 81 30 - 09 54 35 77 40

NOTES :

Infos Pratiques



MAIRIE

04 75 53 67 90
fax 04 75 53 66 84

ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h,
les mardi et vendredi de 13h30 à 17h30,
les samedi de 9h à 11h30.

info@mairie-taulignan.fr

SITE INTERNET

www.mairie-taulignan.fr

vous informe dans sa rubrique
«actualités» des avis de coupure
d'électricité, coupure d'eau, etc.

Facebook : taulignanvillage



Les permanences de Monsieur le Maire,
des Adjoints et des Conseillers Municipaux
ont lieu sur rendez-vous.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

04 75 53 61 20

Les mardi de 14h à 17h,
les vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h,
les mercredi de 15h à 18h vacances scolaires.



SALLES D'EXPOSITION

Salle de la commune et chapelle
du Pradou accueillent les expositions
les vendredi de 10h à 12h, les samedi
et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h,
d'avril à octobre.



DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES

GRIGNAN

VALAURIE

Lundi	8h30-12h	8h30-12h /14h-18h
Mardi	8h30-12h /14h-18h	fermé
Mercredi	8h30-12h	14h-18h
Jeudi	8h30-12h /14h-18h	8h30-12h
Vendredi	8h30-12h	8h30-12h /14h-18h
Samedi	8h30-12h /14h-18h	8h30-12h /14h-18h



LA POSTE BUREAU DE POSTE

Les lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h,
les mardi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.



04 75 53 12 96

Ouverture dès le 7 juillet. **Tous les jours**
de 10h à 13h et de 15h à 18h30,
fermé les lundis et mardis dès le 15 septembre.
Boutique en accès libre (Tarifs collection p.9,
Fermeture de la billetterie à 18h).

Site Internet : www.musee-soie.com

Email : info@musee-soie.fr



PERMANENCE DES CONSEILLERS

DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE GRIGNAN

Marie FERNANDEZ mfernandez@ladrome.fr

et Jean-Michel AVIAS jmavias@ladrome.fr

ASSISTANTE SOCIALE

04 75 46 52 31

uniquement sur rendez-vous



NUMÉROS D'URGENCE

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112

POLICE / GENDARMERIE : 17

SAMU : 15 ou 115

POMPIERS : 18

PHARMACIE DE GARDE : 3915

CENTRE ANTI POISONS de Lyon :

04 72 11 69 11

DROGUE INFO SERVICE :

0800 231 313

ÉCOUTE CANCER : 0810 810 820

ENFANCE MALTRAITÉE : 119